

XXII^e ANNÉE

A' RIL



1906

No 4



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Bénédiction de Sa Sainteté Pie X

AU R. P. DIRECTEUR DE LA *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*,
MONTREAL.

Mon Révérend Père,

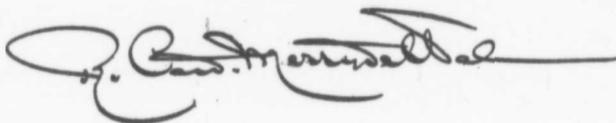
L'exemplaire de la « Revue du Tiers-Ordre franciscain et de la Terre-Sainte » publiée durant l'année 1905, a été remis entre les mains vénérées du Saint-Père. Sa Sainteté a accueilli avec des sentiments de joie particulière cet hommage de dévouement filial que lui offre votre Paternité. En même temps Elle se réjouit de tout cœur en voyant comme votre excellente revue, dans son édition élégante et ornée de belles gravures, sait s'insinuer facilement dans les familles et y maintenir le sentiment chrétien dans toute sa vivacité. Voilà pourquoi tandis qu'Elle

souhaite que le Seigneur rende féconds les efforts de votre Paternité et de tous ceux qui l'aident dans cette noble entreprise, Sa Sainteté vous remercie pour cet hommage, et accorde affectueusement à vous et à vos collaborateurs la Bénédiction Apostolique.

Je profite de cette occasion pour me dire avec des sentiments de particulière considération,

De votre Paternité

Le très affectionné en N.-S.



Rome, le 5 février 1906.

TEXTE ORIGINAL

Reverendo Padre,

Nelle venerate mani del Santo Padre venne rassegnato l'esemplare della «Rivista del Terz' Ordine Francescano e di Terra Santa» pubblicata nell'anno 1905. Sua Santità accolse con sensi di particolare gradimento l'omaggio filiale e devoto portole da Vostra Paternità. In pari tempo di cuore si rallegra nel vedere come il benemerito periodico con un'edizione elegante e ornata di belle figure sappia insinuarsi facilmente nelle famiglie e mantenere vivo il sentimento cristiano. Mentre pertanto augura che il Signore prosperi le fatiche di Vostra Paternità e di quanti La coadiuvano nella nobile impresa, ringrazia per il dono e imparte a Lei e ad essi con affetto l'Apostolica Benedizione.

Mi valgo dell'occasione per dichiararmi con sensi di particolare stima,

Di Vostra Paternità

Affmo nel Signore

R. CARD. MERRY DEL VAL.

Roma 5 Febbraio 1906,

Rev. P. Direttore
della « Rivista del Terz-Ordine
e di Terra Santa »
Montreal.

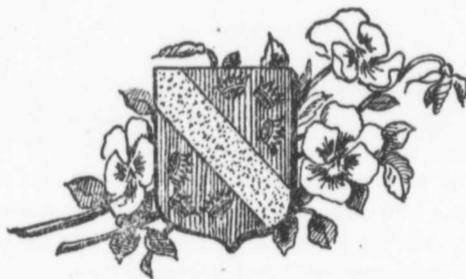
Du s
les plus
Pontife
vers les
du Tier
nent en
Péné
bien-ai
sière pe
console,
rement
levée ce
ver une
la foi da
En ce
Pape Pie
de notre
Jésus-Ch
foi, humi
l'hommag
sans born
ment et

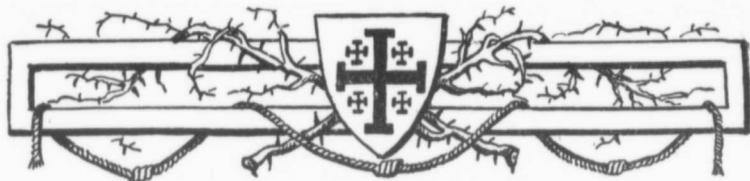
Du sein des préoccupations les plus douloureuses et les plus graves qui aient jamais assiégé un Souverain Pontife, Pie X daigne jeter un regard de bienveillance vers les plus petits de ses enfants et bénir avec la Revue du Tiers-Ordre, son Directeur et tous ceux qui lui viennent en aide, c'est-à-dire les rédacteurs et les lecteurs.

Pénétrés de la plus profonde reconnaissance envers le bien-aimé Pontife, nous nous prosternons dans la poussière pour recevoir cette bénédiction apostolique qui console, encourage et fortifie. Nous sommes particulièrement fiers d'être bénis de cette même main qui s'est levée ces jours derniers pour condamner et pour réprouver une loi inique, pernicieuse et impie destinée à ruiner la foi dans notre mère-patrie.

En ces temps plus que jamais, au très saint Père le Pape Pie X, notre Père bien-aimé et Protecteur insigne de notre Ordre, au successeur de Pierre, au Vicaire de Jésus-Christ, au suprême Gardien de la justice et de la foi, humblement prosternés à ses pieds, nous offrons l'hommage de notre gratitude et de notre vénération sans bornes, l'assurance de nos prières, de notre dévouement et de notre amour.

LES RÉDACTEURS de LA REVUE.





Élévations sur le Chemin de la Croix

V^e STATION

SIMON DE CYRÈNE AIDE JÉSUS À PORTER SA CROIX



VICTIME d'amour Jésus s'avance, épuisé, frissonnant de fièvre, vers le Golgotha ! A sa démarche chancelante, à sa taille brisée, à sa respiration embarrassée qui ressemble déjà au râle de l'agonie, les bourreaux comprennent enfin que Jésus ne suffit plus à porter seul le fardeau de la croix. Ils ont beau regarder autour d'eux pour chercher

un aide ; dans tous les regards brille la haine la plus farouche. Mais voici un étranger qui rentre des champs. C'est un païen, ou tout au plus un prosélyte, originaire de Cyrène. Ses deux fils Alexandre et Rufus seront bientôt de fervents adorateurs de ce Jésus qu'on traîne au supplice. Le visage de Simon trahit probablement quelque secrète sympathie pour la douce Victime ; sa main esquisse peut-être un geste de protestation contre l'inhumanité des soldats. Aussitôt les légionnaires, habitués à imposer aux vaincus de ces corvées arbitraires, le réquisitionnent pour porter la croix à la place de Jésus : *Imposuerunt illi crucem portare post Jesum.*

L'Évangile voile à dessein le rôle douloureux de Marie ; il ne relate point l'émouvant épisode de la rencontre de l'Homme des douleurs avec la Reine des martyrs sur le chemin du Calvaire ; il ne cherche point à décrire ce regard plein de compassion échangé entre le Fils et la Mère. Par contre c'est avec une sorte de complaisance que les trois Synoptiques ont auréolé d'une immortelle gloire cet obscur Cyrénéen que les Phariséens du haut de leur orgueil de caste regardent avec tant de mépris.

Aider Jésus à porter sa croix, quel honneur, quelle joie, quelle



MARTIN FEUER

V^e STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX

BENZIGER & Co. EINSIEDELN

SIMON LE CYRÉNÉEN
AIDE JÉSUS À PORTER SA CROIX



ix

A CROIX

puisé, fris-
tha ! A sa
e brisée, à
ressemble
bourreaux
suffit plus
ix. Ils ont
r chercher
iche. Mais
ou tout au
exandre et
d'on traîne
que secrète
eut-être un
ussitôt les
es arbitrai-
Jésus : *Im-*

arie ; il ne
omme des
raire ; il ne
ce échangé
de complai-
telle gloire
orgueil de

joie, quelle

mystique
créature d
quelle inv
Puissant r
puissance
il balance
il comman
à son hum

Il veut s
devons pre
son martyr
aux membr
Christi, in
moralement
siens afin q
qui néanmoi
nos actions
valeur surna
moins il veu
la plus petit
rachat du n
dette que no

Oui, Jésus
nous, à menc
Il aurait pu,
est venu fon
porter au loin
la lumière de
de la passion
sorte avec elle
traire à la col
pour établir e

Et ces âmes
dées du sang c
teur, ferment l
loin de ce sole
et de l'erreur !

velut ignis zelus

mystique ivresse pour une âme aimante ! — Daigner permettre à la créature de soulager son Créateur, quelle admirable condescendance ! quelle invention ingénieuse de la charité de mon Dieu ! Lui, le Tout-Puissant réclame le secours de notre faiblesse ! D'un seul acte de sa puissance il a lancé dans les espaces infinis les globes de l'univers, il balance harmonieusement les astres au fond du firmament d'azur, il commande à la mort d'une voix souveraine, et il ne pourrait donner à son humanité la force de porter cette croix r

Il veut se faire aider ; il veut nous faire comprendre que nous devons prendre part à ses souffrances, associer nos immolations à son martyre afin de rendre entière l'application des mérites du Chef aux membres du corps mystique : *adimpleo ea quæ de sunt passionum Christi, in carne mea pro corpore ejus*. Sans doute, ses mérites sont moralement infinis, mais il veut que les nôtres viennent s'ajouter aux siens afin qu'il ait des collaborateurs dans cette œuvre rédemptrice qui néanmoins serait parfaite sans notre concours. Sans doute encore, nos actions et nos souffrances ne se couronnent réellement d'une valeur surnaturelle que par les mérites de son sang divin, et néanmoins il veut que depuis la sainteté quasi-infinie de Marie jusqu'à la plus petite larme du dernier des fidèles, tout puisse concourir au rachat du monde, à l'expiation du mal, au paiement de l'immense dette que nous avons contractée à l'égard de la justice éternelle.

Oui, Jésus par un prodige d'ineffable bonté consent à se servir de nous, à mendier notre aide pour l'accomplissement de sa mission. Il aurait pu, en un clin d'œil, universaliser le royaume spirituel qu'il est venu fonder ; il ne l'a point voulu, il a chargé des hommes de porter au loin la semence divine et de répandre à travers le monde la lumière de l'Évangile. Il a poussé la folie de l'amour, la véhémence de la passion pour les âmes pécheresses jusqu'à s'identifier en quelque sorte avec elles, jusqu'à se faire anathème avec elles pour les soustraire à la colère de Dieu, pour les arracher aux séductions du mal, pour établir en elles le règne de la grâce et de l'amour.

Et ces âmes que Jésus a si passionnément aimées, ces âmes inondées du sang d'un Dieu s'éloignent innombrables de leur Rédempteur, ferment les yeux aux vivifiantes clartés de la foi, et s'enfoncent loin de ce soleil de justice dans les ténèbres glacées de l'indifférence et de l'erreur ! Ici encore Jésus réclame notre concours. *Accendetur velut ignis zelus tuus*, semble-t-il nous dire sans cesse : qu'il vous

embrase de ses ardeurs le zèle de ces âmes que j'ai aimées jusqu'à la mort ! — Mais la voix de Jésus se perd dans le tumulte du monde, et rares sont les cœurs où elle trouve un généreux écho.

Sur le chemin du Calvaire, *seul un étranger* a porté la croix du Sauveur. Où donc étaient les malades que Jésus a guéris, les morts qu'il a arrachés à la tombe, les affligés qu'il a consolés ? Voilà bien l'égoïsme du monde ! Durant sa vie publique, quand il sème les miracles à profusion, Jésus est sans cesse entouré de foules enthousiastes ; mais maintenant qu'à son tour il demande assistance et soutien, les disciples se dérobent au partage de ses humiliations ! Que d'âmes tressaillent à la vue de la gloire du Thabor, mais reculent devant les hontes du Calvaire ! On accompagne volontiers le bon Maître dans sa marche triomphale, mais il est seul à l'agonie du jardin des Olives : *torcular calcavi solus* ; on le laisse seul à traîner sa croix : *et de gentibus non est vir mecum*.

Tournez amoureuxment vos regards vers le mystique Calvaire qui se dresse silencieux dans l'ombre du sanctuaire. Quelle triste solitude ! Le matin quelques âmes pieuses sont venues dire à Jésus l'inviolabilité de leur amour ; le soir encore, lorsque les vitraux s'empourprent au soleil couchant, de rares adorateurs se groupent de nouveau autour du doux prisonnier du tabernacle ; et puis, c'est l'abandon, la solitude sépulcrale ! Seule la lampe du sanctuaire veille, et fait trembler la lueur dorée d'une petite étoile dans la nuit noire ! — Et les fêtes mondaines battent leur plein, et les foules se ruent à la poursuite des plaisirs, et Satan brandit avec orgueil son sceptre sur une multitude d'esclaves rangés autour de son trône ! Et dans ces agitations fiévreuses, qui donc songe à Jésus ? Combien pourtant sa croix eucharistique serait plus légère, combien sa solitude plus douce, si nos visites étaient plus fréquentes, nos prières plus enflammées, nos adorations plus amoureuses !

O Jésus, qu'il doit être immense et puissant cet amour qui vous enchaîne dans nos tabernacles déserts, tandis qu'au ciel des légions d'anges et de saints vous offrent sans interruption le merveilleux hommage d'un culte sans tache ! Vous voulez être notre victime ; vous voulez vaincre la dureté de nos cœurs par l'immensité de votre amour ! Me voici, ô Jésus, tout prêt à vous aider à porter le poids des ingratitude humaines, me voici tout prêt à accepter avec joie toutes les croix qu'il plaira à votre bonté de placer sur mes épaules.

O Jésus,
victime
Jusqu'ici
Dans les
parcelles
Quand
drapeau
quand vo
affections
amour vo
trop lour
solateur.
fierai mes
pencherai
infirmer
suite à tra
jusqu'à la
Disciple
prenez co
aussi, vous
accablant ;
propres dé
salutaire af
Vous êtes
relle, vous
religieuse e
à se répand
de se muer
point vous
sed aliis pr
d'assister in
l'innocence
insouciant
tend ses fil
l'œuvre don
cret exercé a
de vos beaux
par vos prièr

O Jésus, oui, donnez-moi ma croix de chaque jour afin que je sois victime par amour pour vous, ô Dieu anéanti par amour pour moi ! Jusqu'ici que de fois j'ai frémi d'impatience à la moindre contrariété ! Dans les déceptions de la vie je n'ai pas su reconnaître de précieuses parcelles de votre Croix.

Quand un brave a emporté d'assaut une forteresse, il arbore son drapeau au sommet des remparts croulants. Ainsi, ô divin Maître, quand vous entrez dans une âme vous plantez au centre de ses affections votre croix victorieuse. Désormais je la porterai avec amour votre croix sainte ! et lorsque le poids des épreuves pèsera trop lourdement sur mes faibles épaules, je viendrai, ô céleste Consolateur, frapper à la porte de votre prison d'amour, je vous confierai mes peines, j'épancherai mes angoisses dans votre cœur, je pencherai ma tête endolorie sur votre poitrine aimante et vous infuserez à mon âme les énergies qui m'aideront à marcher à votre suite à travers tous les obstacles, malgré toutes mes défaillances, jusqu'à la cime transfigurée du Golgotha.

Disciples du Crucifié de l'Alverne, soyez de pieux Cyrénéens ; prenez courageusement sur vos épaules la croix du Sauveur. Vous aussi, vous pouvez aider le divin Maître à porter ce fardeau trop accablant ; vous le pouvez en déclarant une guerre acharnée à vos propres défaillances, et puis en exerçant autour de vous une action salutaire afin de diminuer dans les autres le nombre de leurs péchés. Vous êtes Tertiaires, donc vous devez être des foyers de vie surnaturelle, vous devez étendre à travers le monde les vertus de la vie religieuse et la perfection de l'amour. Le bien, de sa nature, cherche à se répandre et l'un des besoins les plus impérieux de l'amour est de se muer en zèle, en ardeur apostolique. Vous ne devez donc point vous cantonner dans un égoïsme superbe : *non sibi soli vivere, sed aliis proficere vult zelo Dei ductus* ! Vous n'avez point le droit d'assister impassibles à l'envahissement du mal, aux naufrages de l'innocence et de la foi ; vous n'avez point le droit de vous endormir insouciant sur l'oreiller d'une lâche apathie, tandis que le démon tend ses filets perfides pour arracher des âmes à Jésus-Christ. A l'œuvre donc, chers Tertiaires ! Soyez des apôtres par un zèle discret exercé autour de vous, soyez des apôtres surtout par l'éloquence de vos beaux exemples, par le dévouement à toutes les saintes causes, par vos prières ardentes, par vos communions réparatrices, par vos

mortifications et vos pénitences offertes pour le salut des pécheurs. Ainsi vous serez de vrais Cyrénéens, d'énergiques collaborateurs de ce doux Jésus qui a aimé les âmes jusqu'à répandre pour elles tout son sang, afin de leur mériter par les ignominies de sa mort les éblouissements d'une gloire qui les enivrera à jamais.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.



Fleurs séraphiques

~~~~~



Comment Frère Agnello de Pise constitua un cours d'études au Couvent d'Oxford, et pourquoi il l'interdit. (1)

Frère Agnello arriva donc à Oxford où, grâce à la protection et à la libéralité du Seigneur Henri troisième, il put fonder un couvent de son Ordre. Il y reçut au nombre des Frères plusieurs jeunes gens, et constitua un cours d'études, dont il offrit la direction à Maître Robert de Grosse-teste, alors fort distingué dans l'enseignement de la théologie. Robert accepta humblement cette charge, et la garda jusqu'à ce que l'Ordre pût lui donner un successeur. Mais il arriva qu'un beau jour Frère Agnello, de retour en ce couvent après une longue absence, voulut se rendre compte du progrès accompli dans les études. Apercevant les Frères en train de discuter théologie, il s'approche, prête l'oreille ; la question était celle-ci : « *Utrum Deus est ?* Y a-t-il un Dieu ? » Alors, tout hors de lui : « Malheur ! s'écria-t-il, les simples, les illettrés s'élèvent jusqu'à Dieu, et ces malheureux avec leur science en sont encore à se demander s'il y en a un ! » Et il donna ordre de supprimer le cours.

Comment le démon parla de saint François et de son Ordre. (2)

L'an 1222, vivait en Italie un certain Barthélemy, ancien avocat,

(1) Chronique des XXIV Généraux. (2) *Ibid.*

qui mena  
Il avait a  
François,  
Ils étaient  
pouvoir d  
niaque, q  
que le bie  
blement é  
jours, con  
il retrouva  
my. Adju  
répondit :  
endroit, er  
tant, Dieu  
une seule  
De fait,  
du premier  
demeure de  
Celui-ci  
bien impor  
sorte ? » -  
lement que  
vertu. » - «  
vert, vous a  
l'occasion d  
le possédé, q  
remarquer q  
se plonger d  
un libérateur  
Abraham, M  
Comme de n  
et des Apôtre  
il y avait tou  
« Or, voyez  
de la vertu, n  
Christ, entra  
perfection, tra  
conversion du

qui menait une vie fort pénitente sous l'humble livrée du Tiers-Ordre. Il avait abandonné le barreau, à la suite d'un sermon du bienheureux François, auprès duquel l'avait attiré sa renommée alors universelle. Ils étaient en rapports si intimes que le Saint lui avait concédé le pouvoir de recevoir à l'Ordre. Barthélemy gardait chez lui un démoniaque, qui ne discontinuait pour ainsi dire pas de parler. Or, lorsque le bienheureux François vint le voir, et se trouvait encore passablement éloigné, le possédé se tut et on ne l'entendit pas durant trois jours, contrairement à son habitude. Mais, après le départ du Saint, il retrouva sa loquacité première, au grand étonnement de Barthélemy. Adjuré, au nom du Christ, de s'expliquer sur son silence, il répondit : « A partir du moment où le Frère François est arrivé à tel endroit, en venant ici, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à tel autre en repartant, Dieu m'a tellement enchaîné la langue que je n'ai pu prononcer une seule parole. »

De fait, le bienheureux François avait mis trois jours, pour aller du premier endroit au second, en y comprenant son séjour à la demeure de Barthélemy.

Celui-ci continua : « Le Frère François serait donc un personnage bien important, pour t'avoir, à ta grande douleur, enchaîné de la sorte ? » - « Oui, vraiment, il est important, dit le démon ; il l'est tellement que le monde entier sera dans l'admiration de sa merveilleuse vertu. » — « Mais alors, reprit Barthélemy, auriez-vous donc découvert, vous autres démons, quelque indice de cette future grandeur, à l'occasion de son arrivée ? » — « Il n'y a pas bien longtemps, répondit le possédé, que notre Prince nous réunit tous en assemblée et nous fit remarquer que jamais le Père des Miséricordes n'avait laissé le monde se plonger dans le péché comme il l'est aujourd'hui, sans lui envoyer un libérateur pour le convertir. C'est ainsi qu'étaient venus Noé, puis Abraham, Moïse, les Prophètes, suivis du Christ et des Apôtres. Comme de nos jours les hommes ont abandonné la voie du Christ et des Apôtres, et négligé dans leurs cœurs le souvenir de la Passion, il y avait tout lieu de s'attendre à quelque nouveau réformateur.

« Or, voyant ce Frère François gravir avec ferveur les pentes arides de la vertu, mépriser tout ce qui est du monde, renouveler la vie du Christ, entraîner à sa suite une si grande multitude vivant dans la perfection, travailler si vaillamment de la parole et de l'exemple à la conversion du genre humain, nous avons auguré en toute assurance

écheurs.  
iteurs de  
elles tout  
mort les

M.



\*\*\*

an cours  
oi il l'in-

grâce à la  
enri troi-  
rdre. Il y  
stitua un  
le Grosse-  
e. Robert  
le l'Ordre  
jour Frère  
ce, voulut  
percevant  
e l'oreille ;  
n Dieu ? »  
s, les illet-  
science en  
re de sup-

Ordre. (2)  
en avocat,

qu'il était cet envoyé, ce rénovateur que nous craignons. De plus, le Christ, d'après notre Prince, aurait promis à son Père, irrité contre le monde, de reproduire en résumé sa Passion dans un simple mortel, afin de l'imprimer par lui au cœur des fidèles qui semblent l'avoir complètement oubliée. — (Remarquons que cela se passait deux ans avant le miracle des Stigmates.)—Et voilà pourquoi, continua-t-il, nous avons résolu d'opposer toutes nos forces à cet homme et à son Ordre. C'est ainsi que huit mille démons environ ont été requis, en un certain endroit où se trouvaient sept Frères seulement, avec mission de les tenter. Nous avons trouvé le moyen, quelque détourné qu'il soit, de les amener à transgresser la Règle : contre la pureté, nous emploierons la familiarité avec les femmes et l'admission de jeunes présomptueux ; contre la pauvreté, la recherche du superflu et de la magnificence dans les édifices ; contre l'obéissance, la diversité des opinions. Cette tactique aura tellement de succès qu'à un moment donné, l'Ordre paraîtra déchu. Mais alors surgira dans ses rangs un autre Frère, qui fera plus de merveilles encore que François ; avec lui, l'Ordre s'élèvera à un si haut sommet de sainteté, que le tiers de l'humanité, converti par lui, embrassera une vie de pénitence. »



### Questions et Réponses

**Q**UESTION : *Quand pour une raison sérieuse, je ne puis pas me rendre à l'église pour recevoir l'Absolution générale le jour même de la fête (ou de la solennité), puis-je la recevoir un autre jour ?*

RÉPONSE : La réponse dépendra de la nature de cette *raison sérieuse* qui vous empêche d'aller à l'église. Voici quelques décisions de Rome, dont l'une ou l'autre répondra probablement à votre question :

1° Les PRÊTRES Tertiaires, *empêchés par les devoirs de leur ministère* de se rendre à l'église ou à un oratoire pour y recevoir la Bénédiction papale ou les Absolutions générales, accordées au T.-O., peuvent les recevoir aux conditions ordinaires en *n'importe quel jour de*

*la huitain*  
août 1903  
2° Les  
lution gé  
laquelle e  
1902, p. 1.  
3° Les  
recevoir l'  
*sont pas ch*  
et qui se re  
janv. 1886  
4° Même  
gné, vous  
*veille de la*  
confession :  
En deho  
vous autori  
que les jour  
Ces jours  
Sacré-Cœur,  
de N. S. P.  
Hongrie. (cf  
QUESTION  
*sur son lit de*  
RÉPONSE :  
Ordre penda  
pas se faire p  
n'est pas touj  
*sa faute*, a né  
en santé. Qu  
n'a pas pu se

(1) Nous exce  
aux Tertiaires et  
rale à la place de  
dans leur localité  
bien qu'il soit ph  
cela n'est pas req

la huitaine qui suit la fête. (S. C. I., 11 févr. 1904 ; cfr *Revue* : août 1903, p. 290 ; *Acta O. M.*, fév. 1903, p. 19.)

2° Les Tertiaires *infirmes ou convalescents* peuvent recevoir l'Absolution générale un jour quelconque de la huitaine qui suit la fête à laquelle elle est assignée. (S. C. I., 13 août, 1901 ; cfr *Revue*, janv. 1902, p. 14.)

3° Les Tertiaires *légitimement empêchés* de se rendre à l'église pour recevoir l'Absolution générale aux jours assignés, *quand ces jours ne sont pas chômés*, peuvent la recevoir un autre jour qui soit d'obligation et qui se rencontre dans la huitaine des jours assignés. (S. C. I., 16 janv. 1886 ; cfr *Revue*, ib.)

4° *Même si vous êtes capables de vous rendre à l'église* au jour assigné, vous pouvez cependant recevoir l'Absolution générale dès la *veille de la fête*, pendant toute la journée, mais seulement après la confession sacramentelle. (S. C. I., 21 juil. 1888 ; cfr *Revue*, ib.)

En dehors de ces cas, aucune raison, quelque grave qu'elle soit, ne vous autorise jamais à recevoir l'Absolution générale un autre jour que les jours assignés. (1)

Ces jours sont au nombre de *neuf* : Noël, Pâques, Pentecôte, Sacré-Cœur, Immaculée-Conception, Saint-Joseph, Saints Stigmates de N. S. P. S. François, Saint-Louis de France, Sainte-Elisabeth de Hongrie. (cfr. *Revue*, ib.)

QUESTION : *Est-ce qu'une personne peut revêtir l'habit de Tertiaire sur son lit de mort, ou devancer la profession à l'article de la mort ?*

RÉPONSE : Oui, une personne peut être admise à l'habit du Tiers-Ordre pendant qu'elle est gravement malade. Toutefois, cela ne doit pas se faire pour une personne qui n'en est pas digne ; ensuite, cela n'est pas toujours opportun, quand il s'agit d'une personne qui, *par sa faute*, a négligé d'entrer dans le Tiers-Ordre, pendant qu'elle était en santé. Quant à une personne qui, *sans aucune faute de sa part*, n'a pas pu se faire recevoir plus tôt, rien n'empêche de la recevoir

(1) Nous exceptons tout naturellement le cas prévu par le 3me indult accordé aux Tertiaires et leur permettant de recevoir, *deux fois par an*, l'Absolution générale à la place de la Bénédiction papale, quand il n'y a pas de Fraternité érigée dans leur localité (S. C. I., 31 janv. 1893 ; cfr *Revue*, janvier 1902, p. 14) ; car, bien qu'il soit plus convenable de choisir dans ce cas un jour de fête, cependant cela n'est pas requis.

comme membre isolé ; d'ordinaire, il ne serait pas expédient de la recevoir comme membre *d'une Fraternité*.

De même, une personne qui sera *déjà novice* dans le Tiers-Ordre peut certainement être reçue à la profession sur son lit de mort ; il n'y aurait d'exception, dans ce cas, que pour les absolument indignes. Cependant, si le bon Dieu ramenait cette personne à la santé, elle devrait continuer et achever son année de noviciat et faire ensuite sa profession au temps régulier.

Il est bon d'ajouter ici que par une concession des Supérieurs de l'Ordre, tout prêtre approuvé peut recevoir à la profession un novice, dans les conditions susdites.

Nous avons eu l'occasion de répondre à la même question au mois de septembre 1903 (p. 332) ; on pourra s'y rapporter pour plus amples explications.

QUESTION : *On nous écrit : Bien souvent on oublie d'avertir d'avance les Tertiaires de notre Fraternité des fêtes de la semaine, auxquelles est attachée la faveur de l'absolution générale de sorte que le jour fixé on donne l'absolution générale sans que le plus grand nombre ait pu, ce jour-là même, approcher de la sainte Table ; si ces Tertiaires ont communié la veille ou deux jours avant, et qu'ils soient encore en état de grâce, peuvent-ils gagner l'indulgence plénière de l'absolution générale ?*

RÉPONSE : 1° Si les Tertiaires ont fait la sainte Communion *la veille de la fête* à laquelle est attachée l'absolution générale, ils peuvent certainement en gagner l'indulgence le jour de la fête, car Sa Sainteté Pie IX a concédé que, pour gagner les indulgences, la Confession et la Communion *du jour même* ou *de la veille* suffisent (Pie IX, décr. du 6 oct. 1870 ; Coll. Ind., m. 147-148). Il n'importe que les fidèles aient ignoré, au moment de la Communion, l'indulgence à gagner le lendemain, car il n'est pas nécessaire que l'intention de gagner telle indulgence accompagne la Communion.

2° Si les Tertiaires ont fait la sainte Communion *deux jours avant la fête*, ils ne peuvent pas gagner l'indulgence de l'absolution générale sans communier de nouveau au jour de la fête.

Si cette Communion est devenue impossible, il leur reste parfois un moyen de se rattraper : dans le cas où la fête tombe un jour non chômé, et qu'ils soient légitimement empêchés de se rendre, ce jour-là, à l'église pour recevoir l'absolution générale, ils peuvent commu-

nier un a  
dans la h  
la veille  
quement  
des Terti  
Notons  
tiaires n'c  
tout le mc  
recevoir.

pour l'ann  
QUESTI  
volonté et q  
Directeur e  
pouvoir fai  
de noviciat  
et leur faua  
être admis e

RÉPONSE  
tout simple  
scapulaire e  
Tertiaires.  
fession, cett  
ce serait des  
régulièrement  
écoulée, néa  
cette profess  
les Tertiaire  
de lui-même  
négligeât le p  
conduite con  
sujet ainsi in  
noviciat avam

(1) S'adresser  
(2) Se trouve

nier un autre jour chômé (dimanche ou fête d'obligation) qui tombe dans la huitaine du jour assigné, et recevoir l'absolution générale soit la veille après la confession sacramentelle, soit le jour même publiquement ou privéement (Cfr notre *Revue*, janv. 1902, p. 14 : Indults des Tertiaires 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>; S. C. I., 16 janvier. 1886 et 21 juil. 1888).

Notons que pour éviter l'embarras dont il est question, les Tertiaires n'ont qu'à s'abonner à la *Revue* (1) où sont indiquées pour tout le mois les Indulgences à gagner et les Absolutions générales à recevoir. Ils peuvent aussi se procurer le Calendrier du Tiers-Ordre pour l'année courante, qui donne les mêmes renseignements. (2)

QUESTION. — *Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté et que nous regrettons beaucoup, notre Fraternité n'a plus de Directeur et les novices risquent d'attendre bien longtemps, avant de pouvoir faire leur profession. Sont-ils, par ce fait, et vu que leur année de noviciat est écoulée, privés des faveurs et indulgences du Tiers-Ordre et leur faudra-t-il plus tard recommencer leur noviciat afin de pouvoir être admis à la profession ?*

RÉPONSE. — Que ces novices se tranquillisent ! Qu'ils continuent tout simplement à être fidèles à la Règle, qu'ils portent toujours le scapulaire et la corde et ils jouiront des indulgences et faveurs des Tertiaires. Quand ils auront l'occasion de se faire recevoir à la profession, cette profession sera parfaitement valide, quand bien même ce serait des années après leur prise d'habit. La raison en est que si, régulièrement, la profession doit se faire après une année de noviciat écoulée, néanmoins le retard apporté à la profession n'invalide pas cette profession, même pour les Réguliers, à plus forte raison pour les Tertiaires. Il n'en serait pas de même, si un novice prolongeait de lui-même et sans raison son noviciat et que durant ce temps, il négligeât le port de l'habit et l'accomplissement de sa Règle. Cette conduite constituerait, pensons-nous, un abandon de l'Ordre, et le sujet ainsi infidèle devrait reprendre l'habit et faire une année de noviciat avant de pouvoir être admis à la profession.

FR. M.-A., O. F. M.

(1) S'adresser à M. le Gérant, rue Notre-Dame, 1675.

(2) Se trouve à la Maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29, Montréal.

## Nouvelles de Rome

**L'**Encyclique aux Français. — Le gros événement du mois de février non seulement à Rome, mais dans le monde entier, c'est l'Encyclique adressée par Pie X au clergé et aux catholiques français dans le but de condamner la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat votée en décembre par les chambres françaises. Pie X commence par rappeler avec émotion la série de mesures persécutrices qui ont précédé et préparé cette loi, malgré la condescendance du Saint-Siège et ses témoignages d'affection envers la France. Puis il démontre la fausseté du principe lui-même de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et il ajoute que si, en se séparant de l'Eglise, tout Etat commet une grande faute, combien plus la France « qui, dans le cours des siècles, a été de la part de ce Siège Apostolique l'objet d'une si grande et si singulière prédilection ; la France dont la fortune et la gloire ont toujours été intimement unies à la pratique des mœurs chrétiennes et au respect de la religion. »

Le Souverain Pontife ne manque pas de faire ressortir l'injure faite au Saint-Siège par cette abrogation unilatérale du Concordat, au mépris de toute convenance et du droit des gens. Enfin, examinant la loi elle-même, il dit qu'elle crée à l'Eglise de France « une situation dure, accablante et oppressive de ses droits les plus sacrés, » en même temps qu'elle renferme des dispositions contraires à la constitution suivant laquelle l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ. C'est pourquoi, en vertu de sa charge apostolique, le Saint-Père réprovoe et condamne la loi et il proteste solennellement contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi. Pour finir, le Pape s'adresse aux catholiques français, leur annonce de prochaines instructions pratiques et déclare qu'il n'éprouve pas la moindre crainte pour l'Eglise de France.

Cette Encyclique, attendue à Rome, en France et dans le monde entier, a été pour la conscience humaine un immense soulagement ; la justice n'est donc pas impunément violée et l'iniquité trouve encore une voix qui ose la condamner. Cet anathème lancé par Pie X rappelle les plus grands Papes dont l'Eglise puisse s'honorer, comme

l'heure ac  
catholique  
et l'assurac  
Sacré c  
Pontife voi  
tion et a por  
à Rome le  
sacrés par l  
telle que l'E  
Mgr Touch  
sera gravée  
dimanche c  
évêques da  
ment et en a  
reportant au  
monie du s  
mense basili  
çais, venus e  
Contre l  
triste manife  
Giordano B  
ou anticléric  
Un millier c  
Majeure et s  
a été déposé  
Giordano Br  
tinguait, plus  
sitaires au mi  
— Les cris d'  
et la plupart  
été d'ailleurs  
police protégé  
de l'appui des  
Décès. —  
vient de mou  
été successive  
de Terre-Saint  
tinople, et évêc

l'heure actuelle est une des plus tragiques de son histoire. Pour les catholiques français c'est un tout-puissant réconfort, le gage de l'union et l'assurance de la victoire.

**Sacre de 14 Evêques.** — Après son Encyclique le Souverain Pontife voulut donner à la France un autre témoignage de son affection et a pourvu dix-neuf sièges vacants ; il résolut de sacrer lui-même à Rome les titulaires de ces sièges. Quatorze évêques furent donc sacrés par le Pape, le dimanche 25 février dans une cérémonie unique, telle que l'histoire n'en présente pas d'autre exemple. Comme le dit Mgr Touchet le même jour dans une allocution : « Cette solennité sera gravée dans les annales de l'Eglise de France. On dira : Le dimanche de la Quinquagésime 1906, le Pape, consacrant quatorze évêques dans la basilique de Saint-Pierre, a clos une ère définitivement et en a ouvert une autre dont on ne sait rien encore, sinon en se reportant aux principes généraux de l'histoire de l'Eglise. » — La cérémonie du sacre n'a pas été publique, seuls furent admis dans l'immense basilique les invités au nombre de 3 ou 4000, la plupart français, venus exprès de leur pays pour assister au sacre.

**Contre le Pape.** — Rome a eu, le 18 février, le spectacle d'une triste manifestation anticléricale. C'était l'anniversaire de la mort de Giordano Bruno, et les organisations libres-penseuses, maçonniques ou anticléricales ont voulu célébrer cette date avec beaucoup d'éclat. Un millier de manifestants se réunirent sur la place Sainte-Marie-Majeure et se rendirent de là au Campo dei Fieri, où une couronne a été déposée, par des « chemises rouges » au pied de la statue de Giordano Bruno. — Parmi les divers groupes de manifestants, on distinguait, plus nombreux et plus bruyants, celui des étudiants universitaires au milieu desquels s'étaient égarées quatre ou cinq étudiantes. — Les cris d'*Evviva* et d'*Abasso* ont été poussés, hurlés par milliers, et la plupart de ces derniers à l'adresse du Souverain Pontife qui a été d'ailleurs très abondamment insulté. — Fait à remarquer : la police protégeait les manifestants. Le ministère, on le voit, a besoin de l'appui des anticléricaux.

**Décès.** — Mgr Seraphino Milani, O. F. M., archevêque de Side, vient de mourir dans le couvent de Colliviti. L'illustre prélat avait été successivement lecteur de philosophie et de théologie, Custode de Terre-Sainte durant onze années, délégué apostolique à Constantinople, et évêque de Pontrémoli pendant quinze années. Il renonça

à son évêché pour se retirer dans le silence du cloître franciscain. Né à Carrara, le 17 avril 1819, Mgr Milani a fourni une longue carrière tout entière vouée à la gloire de Dieu et à l'honneur de l'Ordre Séraphique.

ROMANUS



## Chronique franciscaine



### A TRAVERS LE MONDE

#### Fête à Assise

**A**PRÈS quatorze mois de veuvage, l'Eglise d'Assise a reçu un nouvel évêque dans la personne de Mgr Ambroise Luddi, Dominicain et Père curé de Saint-Marc à Florence. C'est la première fois qu'un fils de Saint-Dominique s'assied sur le siège de Saint-Rufin. Arrivé à la gare d'Assise, en compagnie de plusieurs Frères Prêcheurs, Mgr Luddi prit le chemin de la Portioncule, où il fut accueilli avec joie, par la communauté des Frères Mineurs. Dans l'après-dîner, Sa Grandeur alla chanter les premières vêpres de l'Epiphanie dans sa cathédrale, suivi d'un grand nombre de personnes distinguées qui descendirent d'Assise pour lui faire cortège. Le nouvel évêque, aussi affable que distingué, est âgé de 63 ans ! Nous lui disons : *Ad multos annos !*

#### Du messager de Saint-François de Belgique

**N**OUS recommandons instamment aux prières de nos lecteurs S. Em. le cardinal Goossens, membre dévoué du Tiers-Ordre que l'Eglise de Belgique pleure depuis un mois. On peut appliquer au Cardinal défunt, ce qu'on a dit d'un autre Tertiaire illustre, le cardinal Pie, de Poitiers : " Il fut si bien le protecteur et le père des familles religieuses, que sans être moine lui-même, il mérita d'être appelé l'ami très dévoué des moines. " — Pour leur part, les Frères Mineurs n'oublieront jamais les marques d'affection et de confiance que son Eminence se plut à leur prodiguer, le vif intérêt qu'elle témoigna à leurs travaux et à leurs missions, et surtout le zèle dont elle fit preuve pour la diffusion du Tiers-Ordre de la Pénitence. Elle eut aussi d'une affection toute spéciale l'institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie qui, grâce à ses encouragements paternels, prit une grande extension dans toute la Belgique. Sa mémoire restera donc en bénédiction chez tous les membres des trois Ordres franciscains.

" A notre succéder au dévoué du bonheur et belge ".

**G**<sup>N</sup> m<sup>e</sup> était une

" Mon Ré particulière voyée en h vous et avec a pour but Séraphique voir parmi l çois. Comm Sa Sainteté et des lecture Je saisis c ration disting

**A** la suite des ces sont ver reçus, nomb l'Ordre de la noviciat n'éta profession et

**D**EPUIS plu serrer lei franciscaine. un Père Fran la cérémonie nité sous le v sœurs paroiss

“ A notre douleur, le ciel avait ménagé une consolation, celle de voir succéder au regretté Cardinal l'illustre Mgr Mercier également membre dévoué du Tiers-Ordre. A nos félicitations nous joignons nos vœux de bonheur et de longue vie, pour la prospérité et la gloire de l'Eglise belge ”.

## CANADA

## Bénédition papale

**C**EN même temps que notre *Revue* française, la *Franciscan Review* était honorée d'une bénédiction de N. S. P. le Pape Pie X, par une lettre datée du 6 février 1906, et ainsi conçue :

“ Mon Révérend Père.—Le Saint-Père a reçu avec une satisfaction toute particulière le premier volume de la *Revue franciscaine* qui lui a été envoyée en hommage par votre Paternité. Le Saint-Père s'est réjoui avec vous et avec vos confrères à l'occasion de cette nouvelle publication qui a pour but de faire connaître toujours davantage l'immortelle figure du Séraphique Patriarche, et plus spécialement de répandre et de promouvoir parmi les fidèles les grands bienfaits du Tiers-Ordre de saint François. Comme preuve de sa gratitude et comme gage de fécond succès, Sa Sainteté vous a béni de tout cœur, ainsi que chacun des collaborateurs et des lecteurs de votre *Revue*.”

Je saisis cette occasion pour me dire avec des sentiments de considération distinguée, de Votre Paternité le très affectionné en N.-S.,

R. Cardinal MERRY DEL VAL.”

## Saint-Lin des Laurentides

**A** la suite d'une retraite prêchée par un Père Franciscain, du Mercredi des cendres au 1er dimanche du Carême, 24 nouveaux novices sont venus embrasser la règle de saint François. Les premiers reçus, nombreux et fervents, auraient aimé à faire le dernier pas dans l'Ordre de la Pénitence. Mais malheureusement l'année obligatoire du noviciat n'était pas complètement écoulée. Espérons que bientôt ils feront profession et formeront une Fraternité digne de cette belle paroisse.

UN TÉMOIN.

## Lavaltrie

**D**EPUIS plusieurs années, de nombreux Tertiaires isolés désiraient resserrer leurs rangs et former une Fraternité dans la grande famille franciscaine. Ce bienfait leur fut accordé après un Triduum prêché par un Père Franciscain du couvent de Montréal. Le dimanche 25 février, à la cérémonie de clôture, le P. Visiteur érigea canoniquement la Fraternité sous le vocable de saint Antoine de Padoue. A cette occasion, plusieurs paroissiens vinrent augmenter le nombre des Tertiaires en revê-

tant les livrées de saint François et quelques novices firent profession. Les Supérieurs des nouveaux Discrets sont pour les Frères : M. A Goyet et pour les Sœurs : Mde B. Boisjoli.

Le Chemin de Croix perpétuel a recruté aussi plusieurs nouveaux membres.

UN TÉMOIN.

### Sherbrooke. Cathédrale (24-29 janvier)

**A**PRÈS les joies, les tristesses ; après les tristesses, les joies. L'an dernier c'était grande joie pour nous à pareille époque. C'était la première fois que nous avions une retraite spéciale à l'occasion de la visite canonique que du reste nous n'avions eue qu'une fois précédemment. Cette faveur nous la devons à notre saint directeur, M. l'abbé Gignac, curé de la paroisse, qui nous portait tant d'intérêt et s'occupait avec tant de zèle de ses Fraternités. Aussi comme il était heureux et fier de notre bonheur ! Nous ne nous doutions guère qu'un grand malheur nous attendait, et que le cher M. Gignac était sur le point de nous être ravi par la mort. Oh ! cette date du 19 juillet ! Il résonne encore lugubrement à nos cœurs ce cri désolé qui se répandit comme une traînée de poudre dans la ville et toute la région : " M. Gignac est mort ! M. Gignac est noyé ! " Hélas ! c'était bien vrai : notre bon Curé avait péri au milieu des flots, et avec lui deux fils d'une de nos Tertiaires les plus anciennes et les plus dévouées. Ce fut un deuil général, une véritable consternation, non seulement dans la paroisse qui l'aimait tant, mais aussi dans toute la ville où M. Gignac jouissait de l'estime et de la vénération de tous, des protestants aussi bien que des catholiques. Ce fut une épreuve particulière pour les Fraternités qui se demandaient si elles n'allaient pas avoir à souffrir de la disparition de celui qui leur avait consacré tant de zèle et de dévouement.

Grâce à Dieu, il ne devait rien en être. L'ami de saint François et du Tiers-Ordre qu'était M. Gignac, fut remplacé à la Cure de la Cathédrale par un autre ami de saint François et du Tiers-Ordre. A peine arrivé au milieu de nous, notre nouveau Curé, M. Roy, nous assura de son entier et affectueux dévouement ; il nous annonça en outre qu'il ne changerait rien aux dispositions prises par son regretté prédécesseur, et que la visite et la retraite du Tiers-Ordre auraient lieu régulièrement comme elle avait été arrêtée.

Nous eûmes donc notre retraite et notre visite du 24 au 29 janvier. Cette année encore, ce fut le Père Amé, Franciscain, du couvent de Montréal, qui nous fut envoyé ! Pendant 4 jours qui nous semblèrent trop courts, nos Tertiaires se rendirent fidèlement matin et soir aux exercices de la retraite. Bon nombre de paroissiens se joignirent à eux pour prendre leur part des instructions données. Le vendredi, la messe fut célébrée

pour M.  
C'était bie  
pour nous.

Les disc  
élections q

Fraterni

M. Marcot

Genais ; T

taille et D

Fraterni

Mde Godb

Eugène Co

Dauphinais

MMilles Le

Une ving

rent le sain

Merci en

ces grandes

serons de lu

venir et de

**LA** Visite

Elle fut

s'appliqua s

devoirs part

coup de fid

le Curé de n

grâces de ch

trer de plus

François.

**DU** 11 au

de la Vi

les voyages à

le temple de

février rester

assistâmes à

patronage d

l'Ordre Sérap

Ensuite, nou

l'habit ainsi c

pour M. Gignac ; tous se firent un devoir d'y assister et d'y communier C'était bien le moins que nous puissions faire pour celui qui avait tant fait pour nous.

Les discrétaires étant arrivés au terme de leur mandat, on procéda aux élections qui donnèrent les résultats suivants.

Fraternité des Frères : Supérieur : M. Philéas Boucher ; Assistant : M. Marcotte ; Maître des novices : M. Labadie ; Secrétaire : M. Arthur Genais ; Trésorier : M. Alfred Lanctot ; Discrets : MM. Audette, Robitaille et Dr Fréjean.

Fraternité des Sœurs : Supérieure : Mde Alfred Lanctot ; Assistante : Mde Godbout ; Maîtresse des novices : Mde Joncas ; Secrétaire : Mde Eugène Codère ; Trésorière : Mde Auguste Codère ; Discrètes : MMdes Dauphinais, Paré, C.-A. Lefebvre, O. Pépin, Chamberland, Landry, MMlles Leclerc, Vallée, Provost et Dubreuil.

Une vingtaine de novices firent profession, et autant de postulants prirent le saint habit.

Merci encore une fois à notre regretté M. Gignac à qui nous devons ces grandes faveurs ! Que Dieu l'en récompense ! Pour nous, nous ne cesserons de lui témoigner notre reconnaissance par la fidélité de notre souvenir et de nos prières.

#### Sherbrooke (Saint-Jean-Baptiste)

LA Visite canonique de nos Fraternités eut lieu du 30 janvier au 2 février. Elle fut accompagnée d'une petite retraite durant laquelle le P. Amé s'appliqua surtout à nous expliquer notre Règle et à nous rappeler les devoirs particuliers des Tertiaires. Les exercices furent suivis avec beaucoup de fidélité et de piété. Nous ne saurions assez remercier Monsieur le Curé de nous les avoir procurés. A nous maintenant de profiter de ces grâces de choix que le bon Dieu nous envoie, et de travailler à nous montrer de plus en plus, dans tous les actes de notre vie, de vrais fils de saint François.

#### Saint-Prosper de Champlain

DU 11 au 14 février, les Tertiaires de cette paroisse reçurent les bienfaits de la Visite Canonique. Un temps délicieux favorisa singulièrement les voyages à l'église ; et deux fois par jour, le matin et dans l'après-midi, le temple de Dieu se remplissait de très nombreux assistants. Le 14 février restera une date mémorable, car, en ce jour de bénédiction, nous assistâmes à l'érection de la Fraternité des Frères sous le vocable et le patronage de Saint-Bérard et de ses 4 compagnons, les protomartyrs de l'Ordre Séraphique. Puis eut lieu la profession de 6 Frères et de 9 Sœurs. Ensuite, nous vîmes avec la plus grande édification 34 hommes prendre l'habit ainsi que 101 nouvelles novices.

C'est que presque toutes les Enfants de Marie de la paroisse ont tenu à honneur d'entrer dans une Fraternité franciscaine dédiée, le 18 octobre 1904, à l'Immaculée-Conception, par le R. P. Maurice, alors Gardien de Trois-Rivières.

Ainsi nous sommes 432 Tertiaires à Saint-Prosper sur environ 800 communicants âgés de plus de quatorze ans.

Le R. P. Visiteur, avant de nous quitter, tint à nous féliciter de ce beau nombre : disant qu'il avait rarement trouvé une aussi *belle et fervente* Fraternité.

TESTIS.

### Saint-Edouard de Lotbinière

LA visite de la Fraternité de Saint-Edouard a eu lieu du 21 au 24 février, Erigée depuis quelques années cette Fraternité compte cependant dans son sein des Tertiaires qui depuis longtemps se sont enrôlés sous la bannière de saint François. Des circonstances heureuses ont permis que la fête de la Patronne de la Fraternité Sainte-Marguerite de Cortone, tombât justement pendant la visite, le Père Visiteur a profité de cette circonstance pour rappeler aux Tertiaires l'exemple de la pénitence de cette grande Sainte qui a mérité par sa contrition d'être appelée la "Madeleine Séraphique." Dieu lui a révélé les gloires de l'Ordre de saint François et l'a élevée elle-même au firmament de ce saint Ordre pour être la plus brillante étoile du troisième Ordre Franciscain. Que cette sainte Patronne bénisse la Fraternité de Saint-Edouard, la fasse prospérer encore davantage et soutienne la bonne volonté de tous. Vingt-six nouveaux Tertiaires sont venus grossir les rangs de nos Frères et Sœurs et, bien sûr, un plus grand nombre seraient entrés si un dimanche avait pu être compris dans la Visite et que le Prédicateur eut pu s'adresser à toute la paroisse réunie.

### N.-D. du Sacré-Cœur

CETTE jeune paroisse qui date à peine de quelques années a le bonheur d'avoir à sa tête pour la fonder un Prêtre, Tertiaire de vieille date et admirateur de saint François ; aussi, tout en élevant son église, il a voulu pour le plus grand bien des âmes donner à ses paroissiens les avantages du Tiers-Ordre. L'année dernière, le P. Edmond y admit au saint Habit un bon nombre de novices qui cette année devaient faire profession. Les enfants de saint François ont été les auxiliaires dévoués de M. le Curé dans les commencements toujours pénibles d'une paroisse. C'est grâce à eux que la sacristie a pu être très élégamment terminée en attendant l'achèvement de l'intérieur de l'église. De cette sacristie ornée avec goût les Tertiaires ont fait leur chapelle qu'ils aimeront à entretenir de leur charité. Ils n'ont pas tardé à y dresser la

statue de N  
cette statue  
complètera

Au milieu  
et de fleurs  
pressant la  
peine cette  
amour de la  
espérance c  
la solennell  
tivement no  
la nuit d'un  
d'Assise et  
devant le Sa  
les faveurs d  
sur la Frater  
jours suivan  
tés ; celle d  
sous celui de

Supérieur  
Maître des N  
Lamontagne  
Pour les S  
Mde Joseph  
Trésorière :  
Pouliot.

La Fratern  
Pendant la  
tiaires qui av  
sacristie, la p  
Curé, la secon  
Prospérité c

LES deux F  
Edmond-  
tronage de Sa  
Supérieur :  
vre ; Secrétaire  
vien Demers ;  
Alexis Michau  
La Fraterni

statue de N. S. P. S. François et le dimanche 25 février on devait bénir cette statue qui désormais dominera l'autel de cette pieuse chapelle et en complètera le décor.

Au milieu du sanctuaire de l'église se dressait sur un trône de lumières et de fleurs la statue du Séraphique François dans la pose de l'extase : pressant la croix sur son cœur, les yeux au ciel, les pieds touchant à peine cette pauvre terre, il semble nous inviter à l'imitation de son amour de la Croix, de son détachement des biens périssables, et de son espérance des célestes récompenses. Toute la paroisse était invitée à la solennelle fête, mais vraiment courageux ont dû être ceux qui relativement nombreux ont bravé la pluie torrentielle, les chemins affreux, la nuit d'une obscurité absolue ! Après le panégyrique du Séraphin d'Assise et la bénédiction de la statue, le Père Prédicateur, à genoux devant le Saint, a fait une ardente prière pour attirer les bénédictions et les faveurs de saint François sur la nouvelle paroisse, sur son Pasteur et sur la Fraternité qui commence. La sainte Visite s'est poursuivie les deux jours suivants et le mardi soir 27 février on a érigé les deux Fraternités ; celle des Frères sous le vocable de saint François, celle des Sœurs sous celui de sainte Claire ; les deux discrétaires sont ainsi formés :

Supérieur : M. Léon Croteau ; Assistant : M. Nazaire Lachance ; Maître des Novices : M. Théodore Couture ; Trésorier : M. Barthélemy Lamontagne ; Secrétaire : M. F.-X. Fortier.

*Pour les Sœurs* : Supérieure : Mde Vve Olivier Couture ; Assistante : Mde Joseph Charest ; Maîtresse des Novices : Mde Octave Talbot ; Trésorière : Mde Napoléon Lambert ; Secrétaire : Mde Vve Xavier Pouliot.

La Fraternité se compose de 80 Tertiaires.

Pendant la sainte Visite deux messes ont été chantées pour les Tertiaires qui avaient contribué à l'achèvement et à l'ornementation de la sacristie, la première en l'honneur de la Très Sainte Vierge, par M. le Curé, la seconde en l'honneur de saint François, par le Père Visiteur.

Prosperité et bénédiction aux nouvelles Fraternités !

### Saint-Flavien de Lotbinière

DES deux Fraternités de Saint-Flavien ont été érigées par le R. P. Edmond-Marie le 28 décembre 1904 ; celle des Frères est sous le patronage de Saint-Antoine de Padoue et son discrétaire est ainsi composé :

Supérieur : M. L.-O. Ratté ; Maître des Novices : M. Nathan Lefebvre ; Secrétaire et Sacristain : M. J.-B. Desrochers ; Trésorier : M. Flavien Demers ; Discrets : MM. Napoléon Gingras, Aubert Lambert, Alexis Michaud, Léon Côté.

La Fraternité des Sœurs est sous le patronage de Sainte-Colette de

Corbie. Discrétoire : Supérieure : Mde Vve Lazare Bédard ; Maîtresse des Novices : Mde Nathan Lefebvre ; Secrétaire : Mlle Alice Garneau ; Trésorière : Mde Ulric Bernard ; Discrètes : MMdes Barthélemy Monfet, Urbain Charest, Joseph Boisvert et Mlle Joséphine Faucher.

La sainte Visite cette année a eu lieu du 1er au 4 mars elle a été, pour toute la paroisse, l'occasion d'une manifestation de foi dont nos campagnes sont assez coutumières. Le 2 mars étant le premier vendredi du mois, les hommes, plus spécialement ceux qui appartiennent à la ligue du Sacré-Cœur, sont venus en grand nombre faire la sainte Communion ; le lendemain samedi c'était le tour des enfants de Marie, le dimanche était plus spécialement réservé aux Tertiaires. C'est ainsi que les trois jours de la Visite ont été profitables à la paroisse toute entière. Deux années de suite les réceptions du Tiers-Ordre rencontrent dans cette paroisse un obstacle imprévu : la tempête ! Malgré cette rage du vent et de la neige il y a eu 24 prises d'habit et 16 professions. La cérémonie s'est faite à la suite de la messe paroissiale.

Les Tertiaires de Saint-Flavien se font un honneur d'être ensevelis dans le grand habit de l'Ordre et les Tertiaires accompagnent en corps, revêtus de la tunique les Frères et Sœurs défunts.

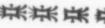
#### A Saint-Malo

L'ÉCOLE maternelle de Saint-Malo, inauguré par les Sœurs Franciscaines il y a trois ans a été honorée tout dernièrement de la visite du T. R. P. Provincial des Franciscains accompagné de M. l'abbé Louis H. Paquet. Le T. R. Père a pu admirer à loisir les progrès de cette œuvre, si belle, si utile, et cependant ! si peu connue en dehors du milieu où elle fonctionne. La nouvelle paroisse de Saint-Malo, M. le curé en tête, fait de grands efforts pour la développer et la mettre sur un bon pied. Mais les ressources locales sont, hélas ! si limitées. . . . Il y aurait là une belle œuvre à faire pour quelque riche philanthrope désireux de faire du bien à des concitoyens pauvres.

( *La Revue Eucharistique.* )

#### Aux Rév. Directeurs du Tiers-Ordre.

D'après une récente décision de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 22 décembre 1905, les directeurs de Fraternité, ou tout autre prêtre en ayant le pouvoir, doivent se servir, lorsqu'ils donnent l'absolution générale aux Tertiaires, de l'étole *violette*, et non de l'étole blanche ni de celle de la couleur du jour.



en sautillan

Je vais de  
curiosité, m  
quelques dé

Les alentu  
mille présen  
et par les cu  
étaient dress

Pour évit  
tion où je pe  
pai sur un p  
aperçu jusq  
en natte, re  
cours et dépe  
improvisées

fice et la fam

Voici le co  
faire la descri  
le protocole.  
dans les funé

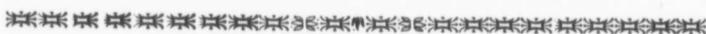
fondie.

Tout d'abo  
des avec leu  
varié, mesur  
cinq de large.

A l'extérieu  
des femmes vé  
armures, le to



## Les Missions franciscaines



### FUNÉRAILLES CHINOISES



IM ! Pam ! Poum ! résonne dans les airs le triple coup de bombe funéraire, et les chinois balançant avec grâce leur éventail hâtent le pas ; des groupes de jeunes filles et de femmes aux pantalons rouges ou verts les suivent en sautillant, vers la porte du sud.

Je vais dans la même direction, je le dis simplement, non par pure curiosité, mais à votre intention, chers lecteurs, pour vous donner quelques détails, pris sur le vif, des funérailles chinoises.

Les alentours de la maison mortuaire étaient encombrés par les mille présents chinois qui allaient être portés au lieu de la sépulture et par les curieux qui se coudoyaient, de tous côtés, dans les rues où étaient dressés plusieurs arcs de triomphe.

Pour éviter la foule et voir plus à mon aise, j'allais dans la direction où je pensais que le corps allait être porté. D'un ravin je grimpai sur un plateau, juste au lieu de la sépulture que je n'avais pas aperçu jusque-là. On achevait les préparatifs, plusieurs monuments en natte, représentant l'ensemble d'un tribunal mandarinal, avec cours et dépendances, car le défunt était un mandarin. Ces maisons improvisées serviront à recevoir les tablettes, les offrandes du sacrifice et la famille que les invités viendront saluer tour à tour.

Voici le cortège qui s'avance. Certes, je n'ai pas l'intention d'en faire la description complète, ce serait trop long et trop difficile, car le protocole chinois et les superstitions de mille espèces pratiquées dans les funérailles chinoises demandent une étude spéciale et approfondie.

Tout d'abord les grosses pièces : des palais de mandarin, des pagodes avec leurs autels et des maisons d'habitation meublées, de style varié, mesurant bien deux ou trois mètres de haut sur quatre ou cinq de large.

A l'extérieur, des personnages de grandeur naturelle, des hommes, des femmes vêtus d'habits somptueux, des soldats géants avec leurs armures, le tout en papier, mais si bien mis en relief sur des manne-

TE

Maitresse  
Garneau ;  
emy Mon-  
er.

été, pour  
os campa-  
vendredi  
à la ligue  
mmunion ;  
dimanche  
ie les trois  
ère. Deux  
ans cette  
ge du vent  
a cérémo-

velis dans  
orps, revê-

s Francis-  
le la visite  
abbé Louis  
; de cette  
dehors du  
alo, M. le  
nettre sur  
itées. . . .  
ilanthrope

me. )



gation des  
ternité, ou  
qu'ils don-  
et non de

quins ad hoc et peints avec un tel art que vraiment on croirait à des habits de soie. Les chinois sont merveilleusement habiles pour exécuter les travaux de ce genre.

Puis, c'est le défilé des animaux aussi en papier et de grandeur naturelle, des chevaux harnachés, des lions, des tigres, des cerfs, des chameaux, des éléphants, des dragons aux formes les plus diverses ; de gigantesques oiseaux légendaires, des grues, des hérons, de hauteur démesurée, avec des bonshommes à califourchon.

Ensuite, les porteurs de lanternes, de banderoles, d'oriflammes, de drapeaux, d'étendards et de parasols, aux mille formes et mille couleurs.

D'autres portent les insignes mandarinaux et des inscriptions gravées ou peintes en gros caractères d'or sur des plaques, disant les titres de gloire du défunt.

Entre temps passent des baldaquins ; sur l'un est disposée une idole entourée de cierges verts et de bâtonnets d'encens ; sur les autres, une déesse assise sur des coussins, des plats garnis des mets les plus exquis, ornés de verdure et de fleurs. Un baldaquin plus grand sous lequel est étendu de tout son long un bélier véritable, rasé, excepté à l'extrémité du dos où se dressent quelques poils ; et sous un autre dôme, excusez... un porc en chair et en os, rasé aussi comme le bélier.

Des lingots d'or en papier qui seront changés en lingots véritables dans l'autre monde, car les païens croient que le défunt y retrouvera en réalité tout ce qu'on lui offre, à ses funérailles.

Les musiciens avec leurs fifres, cymbales, flûtes, tamtam et trompettes démesurées distribuent dans les airs les sons les plus discordants.

Les pénitents portant leurs chaînes et leurs instruments de pénitence !...

Un baldaquin où sont placées les tablettes du défunt dans lesquelles on a fixé son esprit qu'on gardera dans sa famille ; c'est devant elles qu'aux jours déterminés on fera les superstitions accoutumées.

Un tableau avec le portrait du défunt, son grand habit de mandarin, et son palanquin. Deux mandarins, véritables ceux-là, marchent gravement. La musique sacrée des bonzes en dalmatique, pinçant leur guitare et soufflant dans leur clarinette stridente. La famille en habits blancs, chacun avec sa coiffure de mitron rituelle ; le plus proche

parent était  
qui devait  
d'un service  
intervalles,  
prostration  
douleur par  
cérémonial

Enfin le  
broderies, à  
biles, s'avan  
où ont été  
fait son ent

Aux alen  
tes recouven  
dans les air

Bientôt, u

tous les per  
Et je n'ai  
servation,  
sents funéra  
bohémiens,

Le feu fit  
que celui de  
chées sur le  
qu'elles étai  
les prostrati  
assez vu pou  
vivent ainsi  
vous recom  
pour la conv

J'ai appris  
dollars, c'est  
tion de face,  
manquant de  
tionnées à la  
nés, à cette c  
ils sont riche

(1) *Echo de l'*

parent était un tout jeune enfant ; quand il est passé, le pauvre petit qui devait être très fatigué était porté à califourchon sur les épaules d'un serviteur ; car pendant le trajet, les membres de la famille, à intervalles, au signal du cérémoniaire doivent s'arrêter pour faire les prostrations ordinaires, tournés vers le cercueil et manifester leur douleur par les pleurs, les sanglots et gémissements imposés par le cérémonial.

Enfin le cercueil enfermé dans un catafalque recouvert de riches broderies, ayant à chaque coin une tête de dragon avec antennes mobiles, s'avance lentement porté par 40 coolis et arrive sur le plateau où ont été élevées les maisons en natte dont j'ai parlé. Le cercueil fait son entrée par la porte du sud, comme le protocole l'a réglé.

Aux alentours du cercueil, plusieurs centaines de longues baguettes recouvertes de papier blanc plissé, en guise de cierges, s'agitaient dans les airs, portées spécialement par les enfants.

Bientôt, une fumée noire, très épaisse s'éleva, c'était le sacrifice de tous les personnages, animaux et monuments que j'ai décrits.

Et je n'ai pas dit tout ce que j'ai vu ou qui a échappé à mon observation, ni dépeint les costumes et les coiffures des porteurs de présents funéraires, on n'a jamais vu en France, dans les troupes de bohémiens, des pierrots et des arlequins si comiques et si... sales.

Le feu fit son œuvre en peu de temps, mais quel aspect macabre que celui des têtes d'hommes, de femmes et de chevaux restant détachées sur le sol, le feu n'ayant pu si rapidement les consumer, faites qu'elles étaient de matière plus résistante. Après cela commencèrent les prostrations au défunt et les saluts à la famille. Mais j'en avais assez vu pour être plus saisi de pitié pour ces pauvres malheureux qui vivent ainsi dans les plus obscures ténèbres du paganisme et pouvoir vous recommander, avec plus d'autorité, chers lecteurs, de prier pour la conversion de ces âmes esclaves du démon.

J'ai appris dans la suite, que ces funérailles avaient coûté 20,000 dollars, c'est-à-dire une 50<sup>e</sup> de mille francs. En Chine, c'est une question de *face*, (d'honneur,) les héritiers seraient déshonorés comme manquant de piété filiale s'ils ne faisaient pas de funérailles proportionnées à la fortune de la famille. Or, souvent, les héritiers sont ruinés, à cette occasion, mais ils ont de la *face* aux yeux du public... ils sont riches... ils ont de la piété filiale!... F. H. (1)

(1) *Echo de la mission du Chan-Tong Or. (Chine) déc. 1905, pages 113-118.*

---

## LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

---

### A toute extrémité — La main de Dieu



LS n'étaient plus que trois, les malheureux naufragés ; ils avaient vu mourir quatorze de leurs compagnons, et eux-mêmes se voyaient à la veille d'éprouver le même sort ; plus de vivres, hormis un petit jambon auquel ils n'osaient encore toucher, et les quelques coquillages recueillis de temps à autre avec beaucoup de peine par le Père Crespel et M. Léger sur le rivage de la mer. Leur faiblesse augmentait toujours et rapidement ; seule, cette énergie factice que donne l'approche d'un danger redoutable les soutenait encore. Allaient-ils donc mourir eux aussi sur cette île inhospitalière, et le secours tant désiré et plusieurs fois entrevu allait-il donc leur être refusé ? Oui, la mort guettait ses victimes, les jours se passaient, le secours ne venait pas, et le moment fatal se rapprochait, inévitable. Mais alors réunissant dans un dernier effort, leurs énergies chancelantes, les trois condamnés résolurent, sur le conseil du P. Crespel, de braver la mer sur un canot d'écorce. C'était bien risquer sa vie dans l'espoir de la sauver ; mais aussi « il était sûr, écrit notre Récollet, qu'en restant dans cette île nous n'avions que peu de jours à vivre, en passant la mer nous ne risquions pas davantage, et nous pouvions espérer que cette tentative nous réussirait ; » (1) d'autant plus que le Père Crespel savait bien diriger un canot.

« Tout fut prêt le 26 avril ; nous fîmes cuire la moitié du jambon ; nous en primes d'abord le bouillon et comptions réserver la viande pour notre route, mais sur le soir la faim nous pressa si fort que nous fûmes obligés de tout manger. Le lendemain, nous n'eûmes pas plus de force que la veille, et le vingt-huit nous nous vîmes sans ressources et sans espérance d'en trouver assez tôt pour nous empêcher de mourir. » (2)

Ils touchaient à leur heure dernière, ils le comprirent et laissant

---

(1) Lettre VIIe. (2) *Ibid.*

toute autre o  
litanies des S  
le sacrifice de  
prière : « Gra  
sort que les o  
point à l'acc  
monte, appe  
tir de ce mon  
résolu notre  
de supporter  
pare encore,  
soumission q  
Providence. »

La prière d  
toujours. Rie  
te tout à la f  
il terminé, q  
bien vite. No  
nait le canot  
était encore  
alluma du fe  
d'aller le join  
car aussitôt q  
qu'il avait tué

Le P. Cres  
lement la ré  
resta près de  
qu'au feu allu  
les suivîmes a  
Sauvage n'ava  
âgé d'environ  
salut. Vers le  
demanda si ne  
avait faite ave  
permet pas de  
situation et du

---

(1) Lettre VII

toute autre occupation, ils se préparèrent à la mort « en récitant les litanies des Saints. » Et tandis que tous les trois, à genoux, faisaient le sacrifice de leur vie, notre Récollet adressa au ciel cette dernière prière : « Grand Dieu, si c'est votre volonté que nous ayons le même sort que les quatorze personnes qui ont péri sous nos yeux, ne tardez point à l'accomplir ; ne permettez pas que le désespoir nous surmonte, appelez-nous à vous tandis que nous sommes résignés à sortir de ce monde sans regret. Mais, Seigneur, si vous n'avez pas encore résolu notre mort, envoyez-nous du secours, et donnez-nous la force de supporter sans murmure les afflictions que votre justice nous prépare encore, afin que nous ne perdions pas un instant le fruit de la soumission que nous avons eue jusqu'à présent aux décrets de votre Providence. » (1)

La prière de l'humble et du juste pénètre les nues et Dieu l'exauce toujours. Rien ne le touche autant qu'une prière résignée et confiante tout à la fois comme celle de notre Récollet. Aussi à peine avait-il terminé, qu'un coup de fusil retentit, « auquel nous répondîmes bien vite. Nous jugeâmes bien que c'était le Sauvage auquel appartenait le canot que nous avions, il voulait voir si quelqu'un de nous était encore en vie, et s'en étant aperçu par notre coup de fusil, il alluma du feu pour passer la nuit ; il ne nous croyait pas en état d'aller le joindre et n'avait assurément pas envie que nous le fissions, car aussitôt qu'il nous vit, il cacha dans le bois une partie d'un ours qu'il avait tué et prit la fuite. » (2)

Le P. Crespel et M. Léger partirent à sa poursuite, sans faire seulement la réflexion qu'ils n'étaient pas en état de l'atteindre. Furst resta près de la cabane ; ils eurent bien de la peine à se rendre jusqu'au feu allumé par le Sauvage, puis reconnaissant ses traces « nous le suivîmes avec une fatigue incroyable et qui aurait été inutile si ce Sauvage n'avait été contraint de ralentir sa marche pour que son fils âgé d'environ sept ans pût le suivre. Cette circonstance fit notre salut. Vers le soir nous arrivâmes auprès de cet homme qui nous demanda si nos malades étaient morts ; cette question qu'ils nous avait faite avec un air de crainte qu'ils ne vécussent encore, ne nous permit pas de douter que le premier Sauvage ne l'eût averti de notre situation et du risque qu'il y avait de s'approcher de notre demeure.

(1) Lettre VIIe. (2) *Ibid.*

Je ne jugeai pas à propos de répondre d'abord à sa demande et sans autre compliment je le pressai de nous donner des vivres et pour cet effet de retourner sur ses pas. Il n'osa résister ; nous étions deux contre un, bien armés, et encore plus résolus de ne pas le quitter un moment. Il nous avoua qu'il avait un ours presque entier, et qu'il ne refusait pas de le partager avec nous. Lorsque nous fûmes à l'endroit où il avait caché cet ours, nous en mangeâmes chacun un morceau cuit à demi, ensuite nous fîmes prendre le reste au Sauvage et à sa femme et les conduisîmes à l'endroit où nous avions laissé M. Furst. Ce pauvre homme nous attendait avec une impatience extrême. Quand nous arrivâmes il était près d'expirer ; vous pouvez imaginer quelle fut sa joie lorsque nous lui dîmes que nous avions des vivres et du secours ; il mangea d'abord un morceau de l'ours ; nous mîmes le pot au feu et primes du bouillon durant la nuit, que nous passâmes sans dormir, de peur que le Sauvage qui n'avait pas voulu coucher dans la cabane ne décampât. » (1)

On comprend d'ailleurs que la joie devait dilater leurs paupières autant que la crainte de perdre une si belle occasion de salut. Ils avaient à présent des vivres pour refaire un peu leurs forces et le moyen de quitter leur affreuse solitude. Il fallait en profiter. Aussi « lorsque le jour fut venu, je fis entendre à cet homme qu'il fallait absolument qu'il nous menât à l'endroit où était la chaloupe sur laquelle il avait traversé ; et pour l'engager à ne pas nous refuser ce que je lui demandais, je lui dis que nous le maltraiterions fort mal, s'il tardait à nous y conduire. La crainte d'être tué le fit bien vite travailler à construire un traîneau sur lequel il mit son canot. Il nous fit signe à Léger et à moi de le traîner ; il voulait sans doute nous fatiguer et nous obliger par là à renoncer à un secours qu'il nous vendait trop cher. Nous aurions bien pu le forcer à porter lui-même le canot, mais cette violence ne me parut pas à sa place ; il convenait de ménager ce Sauvage, et tout ce que nous pouvions faire c'était de prendre avec lui des précautions pour n'en être pas dupes. J'exigeai du Sauvage et de sa femme qu'ils marchassent devant nous, sous prétexte de nous frayer le chemin ; mais je ne bornai pas là mes précautions avec eux, je leur dis que l'enfant qu'ils avaient serait trop fatigué dans cette route, qu'il fallait le mettre dans le canot et que

(1) Lettre VIIe.

nous nous  
de ce sauve

Il n'y a  
de rigueur,  
tout-à-l'heu  
certes, la m  
ici son appl  
sans la per  
patience de



récolte pou  
le vieil harn  
à l'art diffici

Par une p  
réfectoire qu  
Les tasses d  
sont alignées  
sous leur lég

nous nous ferions un plaisir de lui procurer ce soulagement. Le fils de ce sauvage fut pour nous un ôtage de la fidélité de ses parents. »

Il n'y avait rien de trop dans ces mesures de prudence et même de rigueur, prises par notre Récollet. Les trois condamnés à mort de tout-à-l'heure, les voilà à présent sur le chemin de la délivrance ; certes, la main de Dieu fut là et la parole infailible du Christ trouve ici son application : que pas même un cheveu ne tombe de notre tête sans la permission de notre Père Céleste. Ajoutons cependant que la patience de nos trois voyageurs n'est pas au bout de ses épreuves.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.



#### AU CLOITRE FRANCISCAIN

##### II



Le calme et la paix enveloppent le monastère silencieux. Dans le cloître qu'illuminent les rayons du soleil couchant, sous le regard bienveillant des hommes séraphiques dont la galerie pieuse orne les murs, sans fin, quelques novices recueillis circulent lentement absorbés par la prière ou par la suave lecture d'un auteur mystique. Au jardin, sous les arbres que le vent d'automne commence à dépouiller de leur verte parure, le vieux frère P. à la tête chenue fait la récolte pour l'hiver, et là-bas au fond de la salle du chapitre, sur le vieil harmonium, le jeune Père J., organiste du couvent, s'exerce à l'art difficile d'accompagner le chant grégorien.

Par une porte entr'ouverte qui donne sur le cloître, voici le vaste réfectoire que déjà les frères ont préparé pour la collation du soir. Les tasses de terre jaune ont pris place à côté des cruches brunes et sont alignées avec goût sur les tables de bois blanc qui miroitent sous leur légère couche de vernis.

Au fond de la salle, c'est la cuisine où sur le feu qui pétille, ronronnent les pommes de terre en robe de chambre qui dans une heure vont faire le plat de résistance de la communauté. Le frère cuisinier a laissé la marmite aux soins de la Providence pour aller faire son chemin de croix que depuis des années il n'a jamais manqué un seul jour, le brave frère.

Depuis quelques instants, dans le cloître ordinairement silencieux, on parle à mi-voix et voici que dans la salle du réfectoire entre le R. P. Gardien ; il est suivi d'un modeste jeune homme en habits séculiers. Le Père s'assied sur un escabeau et fait signe à son compagnon de prendre place sur le banc vis-à-vis : « Donc, mon fils, c'est décidé, vous voulez entrer dans l'Ordre de saint François ? »

« Mon Révérend Père, c'est mon plus ardent désir et ma ferme résolution ! »

« Mais, mon fils, cette résolution est-elle le résultat d'un enthousiasme passager, ou bien le fruit sérieux d'une longue et mûre réflexion ? »

« Mon Révérend Père, ma résolution date de plusieurs années, et il me semble que j'ai tout considéré avec le plus grand soin. »

« Bien, mon fils, vous comprenez bien tout ce que vous abandonnez ? »

« Le monde, » répondit vivement et gaiement le jeune homme.

« Sans doute, mon fils, le monde, — mais le monde est beau, c'est le bon Dieu qui l'a créé ; il est admirable sous ses formes et ses couleurs belles et variées ; il est aimable par la société des hommes et par toutes leurs prévenances ; il est attrayant par ses plaisirs et ses honneurs. »

« Oui, mon Révérend Père, le bon Dieu a fait le monde beau et aimable ; qu'il en soit loué ! Mais les hommes ont déformé cette magnifique image du Créateur, et fuir le monde c'est sauver son âme ! »

« Vous dites vrai, mon fils, mais on ne dépouille pas si facilement le monde par le seul fait de mettre la porte du couvent entre nous et lui. Le monde s'infiltré à travers les murs et malgré la clôture. Humiliez-vous jusqu'à vous cacher dans la poussière du chemin, le monde vous foulera aux pieds ; soyez candide comme l'eau de source, le monde vous renversera avec mépris et remplira le vase du vin trouble de ses plaisirs. Soyez au milieu du monde comme un feu ardent, le monde vous piétinera et vous écrasera jusqu'à ne

laisser qu'un nez spirituel encore à vous par le mensonge vous prennez dédain et de rabble cellule, votre éloigne les fous, lui

« Mon Révérend Antoine ont : sante interce méprise, je le discours et se de ses applau

« Fort bien a soufflé en v que vous m' entièrement vous connais poésie. J'en : quelques pre

Cette dema de silence : « loir renferme, poésies, soigr

« Ah ! vrai vivement

Avec une revient peu a se trouvaient tiales en coul les peines de

Avec assur le livre entre lire par ci par des signes d'a dis que le jeu

laisser qu'un noir charbon et quelques cendres. Dégagez vous, devenez spirituel comme l'air qui vous entoure, le monde cherchera encore à vous prendre dans ses filets par l'amour ou par la haine, par le mensonge et la calomnie ; et quelle que soit la forme que vous preniez pour lui échapper, partout il vous poursuivra de son dédain et de ses railleries ; on rira de votre pauvreté, de votre misérable cellule, de votre mépris du monde, de votre bure grossière, de votre éloignement de tout plaisir ; l'on dira de vous : Le voilà parmi les fous, lui aussi ! »

« Mon Révérend Père, ce que le Père saint François et saint Antoine ont su accepter et supporter, aidé et soutenu par leur puissante intercession, je saurai l'endurer moi aussi. Si le monde me méprise, je le mépriserai à mon tour, et mille fois plus, avec ses discours et ses plaisirs mauvais, et je ne me préoccuperais nullement de ses applaudissements ! »

« Fort bien, mon fils, il me semble que l'esprit de saint François a soufflé en vous. Mais parlons d'autre chose. Tous les certificats que vous m'avez remis sont fort élogieux pour vous, et j'en suis entièrement satisfait. J'ai même appris avec un extrême plaisir que vous connaissez bien les principes et les règles de l'art divin de la poésie. J'en suis très content. Vous pourriez peut-être m'en donner quelques preuves ? »

Cette demande fit rougir le jeune homme, puis après un moment de silence : « Mon Révérend Père, la valise que j'ai laissée au parloir renferme, outre quelques effets, mon trésor le plus cher, mes poésies, soigneusement écrites et reliées en maroquin. »

« Ah ! vraiment, allez donc vite les chercher ; cela m'intéresse vivement »

Avec une certaine fierté et plein de joie le jeune homme sort et revient peu après, un beau livre rouge à la main ; dans ce volume se trouvaient retracées de l'écriture la plus soignée et embellie d'initiales en couleur, toutes les étapes de sa jeunesse avec les joies et les peines de son cœur, le tout raconté en vers élégants.

Avec assurance et sûr des éloges qui l'attendent, l'étudiant remet le livre entre les mains du P. Gardien ; celui-ci de le feuilleter, de lire par ci par là quelques vers avec plus d'attention, de faire même des signes d'approbation et de dire : « C'est beau ! fort beau ! » tandis que le jeune homme suivait avec joie le jeu de sa physionomie.

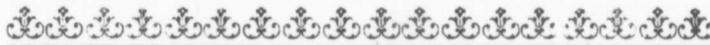
Enfin le P. Gardien ferme le livre et le rend à l'auteur en disant : « C'est très bien, mon fils, et maintenant prenez votre livre et... jetez-le au feu, ici, dans ce poêle ; venez, je vais vous en ouvrir la porte. »

Cette parole tomba sur la tête du jeune homme et sur son cœur comme un coup de foudre. Il était devenu pâle et semblable à une statue de marbre. Comment ? jeter au feu, détruire, ce qui faisait la moitié de son cœur ! C'était trop lui demander ! Enfin il balbutia timidement et presque sans voix : « Mais, mon Révérend Père, saint François lui aussi faisait de la poésie ! »

« C'est vrai, mon fils, notre Père saint François a fait le magnifique cantique des créatures que nous appelons d'ordinaire le cantique de notre frère le soleil. Il a chanté, en alternant avec le rossignol, les louanges du Très-Haut. Il a offert à Dieu, dans un beau cantique, les cinq plaies que Jésus crucifié avait imprimées dans son corps ; il a composé en vers le dialogue entre Jésus et l'âme. C'est vrai ! et son disciple Thomas de Célano a composé le *Dies iræ* ; et Jacopone de Todi compte parmi les plus grands poètes de tous les temps... Mais je l'ai dit, prenez votre livre et jetez-le au feu ! »

(A suivre)

FR. M.-A., O. F. M.



## Chronique Antonienne

\*\*\*\*\*

### SAINT ANTOINE " LE FUGITIF "



DANS l'église Sainte-Marie des Grâces, à Monopoli dans la Pouille (Italie), on voit dans le chœur un élégant autel adossé au maître-autel et surmonté d'une statue du Thaumaturge de Padoue : on l'appelle saint Antoine *le fugitif*. Voici l'histoire de cette statue et la raison de ce nom étrange.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle vivait, à Monopoli, un riche seigneur, très dévot à saint Antoine, dont il avait la statue dans son oratoire

privé La fe  
faut : elle éta  
et de ses co  
réputation «  
l'impaticence

La dame  
qui veut lu  
suivant, les  
mation de  
-croquant que  
devant ses in  
tique à la po  
contreux ce  
le compte c  
l'avertisseme  
va-t-en donc  
toute hors d'

Le lende  
ouvrir la por  
porte, une gr  
de saint An  
déjà vue che  
porte à son p  
velle surpris  
de l'église.  
maison où  
et donne la s  
de leur église

Mais les m  
Monopoli. E  
Saint avait,  
peuple. Fait  
d'ériger un  
lequel on p  
peuple.

En divers  
des autels lat  
les épaules to

privé. La femme du dit seigneur, bien que pieuse, avait un vilain défaut : elle était fort médisante. Un soir d'hiver, entourée de sa famille et de ses connaissances, elle bavardait, déchirant à belles dents la réputation du prochain : tout-à-coup, une voix s'écrie sur le ton de l'impatience : « Pour moi, je vais m'en aller d'ici ! »

La dame ainsi dérangée s'imagine que c'est un de ses serviteurs qui veut lui faire la leçon, et elle le renvoie sur-le-champ. Le soir suivant, les médisances de reprendre de plus belle et la même exclamation de retentir : « Pour moi, je vais m'en aller ! » Outrée et croyant que ses domestiques se sont donné le mot pour la critiquer devant ses invités, l'incorrigible bavarde met encore un autre domestique à la porte. Le lendemain, croyant en avoir fini avec ces malencontreux censeurs, elle s'en donne, plus que jamais, à cœur joie sur le compte du prochain, quand, plus vibrant et plus irrité, retentit l'avertissement mystérieux : « Pour moi, je vais m'en aller ! » — « Et va-t-en donc, une bonne fois ! » répond alors la maîtresse du logis, toute hors d'elle-même.

Le lendemain matin, le Frère sacristain des Franciscains veut ouvrir la porte de l'église, quand il aperçoit, à travers les fentes de la porte, une grande lumière à l'extérieur ; il regarde : c'est une statue de saint Antoine, tout environnée de clarté. Il la reconnaît ; il l'a déjà vue chez un bienfaiteur du couvent ; dans la journée, il la rapporte à son possesseur, pensant qu'on la lui avait volée. Mais, nouvelle surprise ! le lendemain matin, elle était de nouveau à la porte de l'église. Que faire ? Saint Antoine ne voulait pas rester dans la maison où régnait la médisance ; le propriétaire en prend son parti et donne la statue aux Franciscains qui l'exposent sur le maître-autel de leur église.

Mais les médisants ne devaient pas manquer parmi les fidèles de Monopoli. En effet, à plusieurs reprises, on trouva que la statue de Saint avait, d'elle-même, changé de position et tourné le dos au peuple. Fait qui se renouvela si souvent que force fut aux Pères d'ériger un autel secondaire qu'on adossa au maître-autel, et sur lequel on plaça la statue qui resta ainsi le dos tourné au peuple.

En diverses circonstances, on voulut l'exposer sur l'un ou l'autre des autels latéraux de l'église ; mais on ne tardait pas à la retrouver les épaules tournées vers la foule.

Voulez-vous que saint Antoine vous regarde, vous écoute et vous exauce ? Fuyez la médisance !

(Tiré de la *Voix de saint Antoine.*)

S. M.



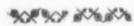
## REMERCIEMENTS

### ADRESSÉS AU BON FRÈRE DIDACE

**Q**uébec. — Depuis plusieurs années je souffrais d'un mal d'yeux qui m'empêchait de continuer mes études. J'ai prié le bon frère Didace avec promesse de publier, et il m'a fait trouver le remède désiré ; aujourd'hui je continue mes études. Melle O. M. — **Laprairie.** — Je suis en dette envers le bon Frère Didace. Il y a quatre mois j'étais atteinte d'une maladie grave, compliquée par des vomissements continuels qui m'empêchaient de garder les remèdes prescrits par le médecin ; rien n'y faisait. On me conseilla d'appliquer sur ma poitrine l'image du bon Frère Didace, les vomissements cessèrent à l'instant, je pus prendre et garder les remèdes du médecin. La convalescence a été longue ; cependant depuis assez longtemps je puis vaquer à mes occupations. Grand merci au bon frère Didace. D. D. — **Sainte-Anne des Plaines.** — L'aîné de ma famille atteint d'un mal de gorge, était dans un malaise si grand qu'il ne put prendre aucun repos pendant cinq jours, et pour nourriture que bien peu de lait. Le médecin parlait de lui lancer la gorge, mais j'avais lu dans la *Revue* que nous recevons, les Remerciements adressés au bon Frère Didace. Et moi qui ai déjà été guérie miraculeusement, (comme le dit M. le Curé, ) je pris l'image du bon Frère et la lui mis sur la gorge. Nous commençâmes une neuvaine au bon Frère, et à la fin des exercices il était guéri. J'avais promis de le faire publier dans la *Revue* ; merci, ô bon Frère Didace, pour ce bienfait que je vous dois, je viens m'acquitter de ma promesse. Tertiaire. — **Montréal.** — Le treizième jour du mois d'octobre dernier, naissait Clovis, notre troisième enfant. Quatre jours après sa naissance, le pauvre petit fut affligé d'une maladie d'yeux, « Ophthalmie purulente » jugée très grave par notre médecin. Durant deux semaines la maladie résista à tous les traitements. Le médecin me conseilla d'aller montrer le petit à des spécialistes. Ces derniers s'accordèrent à dire que mon enfant avait un œil de perdu, et qu'ils avaient bien peu d'espérance de sauver l'autre. Père affligé, j'allai frapper à la porte de votre couvent, rue Dorchester, demander le secours de vos prières. On m'invita à faire une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace. Nous ne priâmes pas en vain ce bon Frère. L'enfant voit très bien maintenant de ses deux yeux. Vous m'obligez beaucoup en publiant cette lettre dans la *Revue* du Tiers-Ordre. M. M. — **Montréal.** — Guérison d'un genou obtenue après une neuvaine au bon Frère Didace. Mde B. S.



L



simple des t  
" Cultiver l'a  
en circulation  
Combien Ge  
impose des  
pour le bon,  
mission subl  
beauté, à Du  
au Créateur  
tives pour le  
gère à la mo

Or cette mis  
gieux. Depu  
dans la per  
ment à tradu  
nité rayonna  
hommes. Le  
le haut moy  
représentent

(1) Corresp  
d'une si fière  
dans ses *Disc*  
étude du P. S  
1900 ; et l'int  
*siècle artistiq*  
Paris, 1900 p  
Bloud, 1901.



mal d'yeux qui  
 re Didace avec  
 é; aujourd'hui  
 n dette envers.  
 maladie grave,  
 de garder les  
 la d'appliquer  
 sèrent à l'ins-  
 alescence a été  
 s occupations.  
**Plaines.** —  
 alaise si grand  
 ture que bien  
 is lu dans la  
 e Didace. Et  
 e Curé, ) je pris  
 s une neuvaine  
 nis de la faire  
 t que je vous  
 l. — Le trei-  
 sième enfant.  
 maladie d'yeux,  
 t deux semai-  
 seilla d'aller  
 dire que mon  
 ce de sauver  
 e Dorchester,  
 ine en l'hon-  
 rère. L'enfant  
 up en publiant  
 Guérison d'un



## Le Chemin de Croix de Feuerstein



(ETUDE D'ART)



L'EXPRESSION du beau sous une forme sensible, voilà, je crois, l'objet formel de l'art, voilà sa fin prochaine. Mais tout en ayant son domaine propre, aux horizons nettement déterminés, l'art ne saurait prétendre à une autonomie absolue. Sous peine de faillir à sa mission, il doit subordonner sa fin immédiate à une fin plus haute, poursuivre un but plus élevé, indépendant de l'expression pure et simple des formes matérielles et des conditions plastiques de la beauté. "Cultiver l'art pour l'art" est un apophtegme que V. Cousin surtout a mis en circulation, mais qu'on ne saurait admettre sans explication restrictive. Combien George Sand est mieux inspirée lorsqu'elle écrit : "Le talent impose des devoirs ; l'art pour l'art est un vain mot. L'art pour le vrai, pour le bon, pour le beau, voilà la religion que je cherche." (1) L'art a une mission sublime à remplir, il doit conduire les hommes au foyer de toute beauté, à Dieu ; il doit dompter la matière et lui faire chanter un hymne au Créateur ; il doit épurer les passions de l'homme et exalter ses initiatives pour le bien. L'esthétique ne peut donc en aucune façon rester étrangère à la morale, car

Le beau c'est vers le bien un sentier radieux,  
 C'est le vêtement d'or qui le pare à nos yeux.

Or cette mission n'a jamais été remplie avec plus d'éclat que par l'art religieux. Depuis que la Beauté incréée s'est projetée, visible, sur le monde dans la personne de notre adorable Sauveur, l'art a cherché inlassablement à traduire en de matérielles formules toute la splendeur de la divinité rayonnant à travers la chair immaculée du plus beau des enfants des hommes. Les points de vue ont varié ; l'objectif est resté identique. Dans le haut moyen âge, remarque justement M. Emile Male, les artistes représentent de préférence les côtés lumineux du christianisme et dans

(1) Correspondance de George Sand, t. VI, p. 205. Voir aussi la conférence d'une si fière allure que M. Brunetière a publié sous ce titre : *« L'art et la morale »* dans ses *Discours de combat*, Paris, Perrin, 4<sup>e</sup> éd. 1900 p. 61-117 ; la pénétrante étude du P. Settilanges, O. P. : *L'art et la morale*, 3<sup>e</sup> éd. Paris, Bloud et Barral 1900 ; et l'introduction d'A. Lecoy de la Marche à son beau livre : *Le treizième siècle artistique*, Lille, Desclée, 6<sup>e</sup> éd. 1892. *Longhaye* : Théorie des belles-lettres, Paris, 1900 p. 189-198. *Renucci* : L'influence de la religion dans l'art. Paris, Bloud, 1901.

les rares occasions où ils reproduisent la douleur et la mort, c'est pour les revêtir d'une incomparable poésie. A partir du XI<sup>e</sup> siècle les rôles sont renversés et une prédilection marquée porte les artistes à redire les souffrances et le martyre de l'Homme-Dieu. "Le haut moyen âge n'a guère représenté que le Christ triomphant ; le XIII<sup>e</sup> siècle a trouvé dans le type du Christ enseignant son chef-d'œuvre ; le XV<sup>e</sup> siècle n'a voulu voir en son Dieu que l'homme de douleur." (1)

L'influence de saint François fut ici prépondérante. C'est le doux patriarce des pauvres qui a amené suavement cette révolution dans l'art ; c'est lui, le stigmatisé de l'Alverne qui rappela au monde la sanglante immolation du Sauveur, et sous l'inspiration de ce Séraphin Crucifié l'art "perdait de plus en plus la crainte de la souffrance et de l'ignominie du sang et des blessures... Il n'entourait plus les scènes de la Passion dans un rayonnement de gloire, mais il les laissait apparaître dans l'éclat de leur propre et sanglante lueur." (J. Popp. p. 3.) — Ce sont les souffrances de Jésus, que prêchent alors les Franciscains ; ce sont les scènes de la Passion qui forment l'objet continu de leurs méditations et ils enseignent peu à peu à la piété chrétienne et aux beaux arts le chemin du Calvaire.

Ce sont eux encore qui, vers le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, propagèrent en Europe la dévotion au chemin de la croix. Les pèlerins de Terre-Sainte, de retour à leurs foyers aimaient à reproduire fidèlement dans leur patrie les sanctuaires qui les avaient plus profondément impressionnés. C'est à cette pratique pieuse que nous devons les Scala Sancta, les nombreuses imitations du saint Sépulcre, et surtout les stations du Chemin de la Croix érigées dès le XV<sup>e</sup> siècle à travers l'Europe.

(1) M. Emile Male, p. 657, dans une magistrale étude sur : *L'art français à la fin du Moyen âge*, publiée par la Revue des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> octobre 1905 p. 556-181. C'est un excellent article bourré de faits et de judicieuses observations. Il met brièvement en relief l'influence de saint François sur les beaux arts. Sur ce même sujet voir : *J. Hoppenot, S. J.* : Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art, etc. Paris, 1899, p. 75-78. *J. Orlando, S. J.* : Saint François d'Assise et son influence religieuse, sociale, littéraire et artistique, trad. fr. du P. Jean-Baptiste, Cap., Paris, 1885 in-12 de 292 p. *A. Germain* : L'influence de saint François d'Assise sur la civilisation et les arts, Paris, 1903, 2<sup>e</sup> éd. in-16 de 64 p. *P. Fontaine* : L'art chrétien en Italie, Lyon, Vitte, 1898, t. 2, p. 67 et s. *Léon Gautier* : « Saint François dans l'art, » dans le Saint François illustré, in-fol. Paris, Plon, 1885 p. 377-436. *Emma Gurney Salter* : Franciscan legends in Italian art, Londres, Dent 1905. *A. Goffin* : La légende franciscaine dans l'art primitif italien. Bruxelles, Schepens 1905. L'ouvrage le plus important sur la question qui nous occupe est le célèbre travail du Dr *Henry Thode* : Franz von Assisi and die Anfänge der Kunst der Renaissance in Italien, Berlin, Grote, 1885, in-4 de 573 p. — 2<sup>e</sup> éd. 1904 d : 643 p. avec 39 gravures hors texte.

C'est le pap  
accorda pou  
ces imitation  
longtemps in  
chemin de c  
composa ver  
que 7 station  
vince de Qu  
stations. Qu  
déroula en 3  
12. Enfin l'a  
mina 11 dan  
gellation, co  
Simon, renco  
mort, mise a  
Ce sont le  
cice du chen  
C'est à la me  
n'est plus lo

(1) C'est à t  
au 6 novembre  
Léon X († 152  
de Romans cfr  
l'apologie qu'  
*Anonyme O. F.*  
cis. Padova 17  
dotta nella Ch  
*Id.* : La difesa  
p. *Mgr Barbic*  
les archéologie  
du chemin de c  
ritonomia via  
Paris 1870, in-  
de la Passion,  
Sanctæ Viæ Cr  
Paris, 1899. *P.*  
Paris 1902, p.  
excellent articl  
relatives à sain  
des XII<sup>e</sup> Jahrhu  
historique, éd.  
dour et sainte  
gr. in-8 de 1x (

C'est pour les  
es rôles sont  
lire les souf-  
ge n'a guère  
dans le type  
oulu voir en

le doux pa-  
dans l'art ;  
la sanglante  
Crucifié l'art  
nomie du  
assion dans  
ns l'éclat de  
souffrances  
cènes de la  
enseignement  
1 Calvaire.  
le, propagè-  
s de Terre-  
ment dans  
impression-  
ala Sancta,  
es stations  
s l'Europe.

français à la  
bre 1905 p.  
bservations.  
arts. Sur ce  
t dans l'art,  
se et son in-  
an-Baptiste,  
int François  
p. P. Fou-  
on Gautier :  
Paris, Plon,  
1 art, Lon-  
nitif italien.  
on qui nous  
nd die An-  
de 573 p.

C'est le pape Innocent XI, qui par un Bref du 5 septembre 1686, accorda pour la première fois d'une façon générale des indulgences à ces imitations de la voie douloureuse. (1) Le nombre des stations flotta longtemps incertain, au gré de la dévotion individuelle. Le plus ancien chemin de croix que nous connaissions est, je crois, celui qu'Adam Krafft composa vers 1490 pour le cimetière de Saint-Jean à Nuremberg ; il n'a que 7 stations, comme celui que l'on peut voir encore à Oka, dans la province de Québec. En 1505, on érigea à Louvain un chemin de croix de 8 stations. Quelques années plus tard, après 1515, celui de Romans se déroula en 34 stations différentes. Adrichomius (1584) en énumère 10 et 12. Enfin l'archevêque de Vienne, par une ordonnance de 1799 en détermina 11 dans l'ordre que voici : Agonie de Jésus, trahison de Judas, flagellation, couronnement d'épines, condamnation à mort, rencontre de Simon, rencontre des femmes en pleurs, Jésus abreuvé de fiel, crucifixion, mort, mise au tombeau.

Ce sont les Franciscains qui au 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècle codifièrent l'exercice du chemin de la croix et lui donnèrent peu à peu sa forme définitive. C'est à la méthode franciscaine que sont attachées les indulgences et il n'est plus loisible de diminuer ou d'augmenter le nombre des stations

(1) C'est à tort que l'Ami du Clergé fixe à deux reprises le Bref d'Innocent XI au 6 novembre 1686. Cfr. Ami du Clergé 16 mars 1905 p. 236 et 30 nov. 1905. — Léon X († 1521) avait déjà accordé, paraît-il, des indulgences au Chemin de Croix de Romans cfr P. Thomas, p. 12. — Sur le chemin de croix en général voir, outre l'apologie qu'en a faite le P. Iréné Affò, (Parme 1783), les ouvrages suivants : Anonyme O. F. M. : Origine, progresso, dilatazione ed eccellenza della Via Crucis. Padova 1760. Anonyme : La Pratica del pio esercizio della Via Crucis introdotta nella Chiesa dai frati minori, vendicata etc. Viterbo 1783 in-8 de 142 p. — Id. : La difesa dell' antico metodo della via Crucis etc. Viterbo 1783, in-8 de 203 p. Mgr Barbier de Montault ; Iconographie du Chemin de la Croix, dans : Annales archéologiques de Didron, 1860-1862. Paris, in.4 — B. de Montault : Traité du chemin de croix, Paris, 1863. — R. Abbanio O. F. M. Historia, excellentia et ritonomia viae crucis, Foligno 1867 Th. Pierret : Manuel d'archéologie pratique, Paris 1870, in-8 p. 274 et s. — Rohault de Fleury : Mémoire sur les instruments de la Passion, Paris 1870 in-4 p. 280 et s. Mocchegiani O. F. M. Directorium Sanctae Viae Crucis. Quaracchi 1897. — P. Thomas O. F. M. : Le chemin de Croix, Paris, 1899. P. Barnabé d'Alsace : Le prétoire de Pilate et la forteresse Antonia, Paris 1902, p. 222 et s. — Sur la sainte Véronique de la voie douloureuse voir un excellent article de l'Ami du Clergé, 30 nov. 1905 p. 1082-1085. Sur les légendes relatives à sainte Véronique voir Jos. Palme : Die deutschen Veronicalegenden des XII Jahrhunderts, Prague, in-8 de 42 p. P. Ollivier O. P. : La Passion, essai historique, éd. populaire. Paris 1895, p. 350-357. Michel Bourrières : Saint Amador et sainte Véronique, disciples de N.-S. et apôtres des Gaules, Paris, Tolra, gr. in-8 de IX 633 p. etc., etc.

(S. R. C. 16 févr. 1839) ; mais dans quelques-unes il convient de voir plutôt un point de méditation sur les souffrances du Sauveur, qu'un événement strictement historique.

Lorsque sous l'active propagande des Frères Mineurs la dévotion au chemin de la croix fut répandue, on demanda aux artistes de chanter eux aussi la sanglante tragédie. Malheureusement le succès couronna rarement les efforts. M. l'abbé Pierret le constate avec mélancolie (op. cit. p. 282) : " Il faut l'avouer, fort peu ont réussi. " — Dans ce petit nombre d'artistes privilégiés M. Martin Feuerstein occupe, de l'avis de juges compétents, une place d'honneur, et son chemin de croix passe pour l'un des plus nobles chefs-d'œuvre de l'art religieux. (1)

(A suivre.)

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.



## NÉCROLOGIE

**Val des Bois (France).** — Rév. Père Placide-Marie, dans le siècle Marie-Joseph-Georges Harmel, décédé le 7 mars dernier, à l'âge de 45 ans et 9 mois, après 26 ans et 6 mois de religion.

Déjà atteint par la maladie qui devait l'emporter, il se retira, lors de la dispersion des Ordres religieux, il y a 3 ans, dans sa famille au Val des Bois. C'est là que dans la prière et la souffrance il se prépara à mourir hors de ce cloître franciscain pour l'amour duquel il avait tout sacrifié. Fils d'un des MM. Harmel, ces industriels du Val des Bois que leur zèle pour l'honneur de l'Eglise, pour le bien de la classe ouvrière et pour toutes les causes religieuses et sociales a fait connaître dans le monde entier, il avait un frère, Franciscain, plus jeune que lui, mort missionnaire en Chine, une sœur Clarisse décédée à Jérusalem, un frère Trappiste et un autre Salésien. Le R. P. Placide avait été Gardien du couvent de Béziers. Il n'a pas eu la consolation de mourir entouré de ses Frères en religion, nous demandons aux Tertiaires et à nos lecteurs d'y suppléer par leurs prières pour le repos de son âme.

(1) « Feuerstein's Stations of the Cross are reckoned among the noblest and happiest productions in the most difficult field of Christian art. » *Dr Kuhn*, O. S. B. : Benziger's Magazine, sept. 1905 p. 570.

**Lavaur (C.**

janvier dern

L'Âge de 25 :

Elle fut au

prié de sacrif

Après l'avoir

Dieu l'a adm

Elle était l

M. le curé C

bel éloge et c

Dame de Lo

**Montréal**

68 ans, apr

**Québec.** —

rière, née l

février 1906

Après une

elle s'est enc

qu'une mère

— Mlle E

nité, décédé

sion sur son

— Mde N

de février, à

— Mde V

1906, à l'âg

— M. All

après avoir

— M. Ra

4 ans de pr

— **Frater**

Sr Sainte-A

— Mde C

décembre 1

— Mde V

à l'âge de 5

— Mde J

Roch, le 24

— Mde I

décembre 1

**Mile-End**

décédé le 2:

**Sainte-A**

**Lavour (France).** — Au Monastère des Clarisses, est décédée le 23 janvier dernier, la Révérende Sœur Marie-Claire, née Anna Garceau, à l'âge de 25 ans, dans sa 7<sup>me</sup> année de religion.

Elle fut au témoignage de ses supérieures et de ses compagnes, un modèle d'esprit de sacrifice, de mortification, de dévouement, de charité et d'amour de Dieu. Après l'avoir sanctifiée par la souffrance ajoutée aux austérités de la vie de Clarisse, Dieu l'a admise aux jouissances de l'éternel repos.

Elle était la plus jeune des filles de M. Antoine Garceau, de La Pointe du Lac. M. le curé Caron qui l'avait dirigée avant son entrée au cloître fit d'elle un très bel éloge et chanta le lendemain à son intention une messe en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, dont c'était la fête.

**Montréal.** — Mde James Prendergast, décédée le 15 février, à l'âge de 68 ans, après 4 ans de profession.

**Québec. — Fraternité du Très Saint Sacrement.** — Mde Vve Laperrière, née Léda Doré, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 8 février 1906, à l'âge de 59 ans, après 1 an de profession.

Après une maladie longue et douloureuse supportée avec courage et résignation, elle s'est endormie dans le Seigneur laissant aux siens le plus précieux héritage qu'une mère chrétienne puisse laisser à ses enfants, l'exemple de ses vertus.

— Mlle Emma Gagnon, nièce de Mde la Supérieure de notre Fraternité, décédée le 1<sup>er</sup> mars 1906, à l'âge de 32 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Nazaire Roy, en religion Sr Sainte-Anne, décédée dans le cours de février, à l'âge de 77 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Vve Charland, née Sophie Langlais, décédée le 18 février 1906, à l'âge de 80 ans, après de nombreuses années de profession.

— M. Alfred Théberge, en religion Fr. Antoine, décédé le 27 janvier, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— M. Raphaël Déry, en religion Fr. Saint-Joseph, âgé de 66 ans, après 4 ans de profession.

— **Fraternité de Saint-Roch.** — Mde Charles Vaillancourt, en religion Sr Sainte-Anne, décédée à Plessisville près Québec, à l'âge de 74 ans.

— Mde Caron, décédée à l'Hospice Saint-Antoine, dans le courant de décembre 1905.

— Mde Vve Elzéar Turcotte, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée à l'âge de 59 ans, après 2½ ans de profession.

— Mde Joseph Michaud, en religion Sr Sainte-Claire, décédée à Saint-Roch, le 24 décembre 1905, après 8 ans de profession.

— Mde Pierre Jobin, en religion Sr Sainte-Gertrude, décédée le 22 décembre 1905, à l'âge de 74 ans, après 8 ans de profession.

**Mill-End.** — M. Toussaint Brosseau, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 22 décembre 1905, à l'âge de 66 ans, après 10 ans de profession.

**Sainte-Anne des Plaines.** — Mde Jos. Vezeau, née Sophie Dorion, en

nt de voir plu-  
qu'un événe-

a dévotion au  
e chanter eux  
uronna rare-  
colie (op. cit.  
petit nombre  
de juges com-  
pour l'un des

F. M.



ans le siè-  
ier, à l'âge

, lors de la  
al des Bois  
hors de ce  
ils d'un des  
r l'honneur  
causes reli-  
it un frère,  
, une sœur  
lésien. Le  
seu la con-  
ndons aux  
e repos de

ne noblest and  
Dr Kuhn, O

religion Sr Saint-Joseph, décédée le 24 février, à l'âge de 73 ans, après 8 ans de profession.

— M. Joseph Nadon, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 20 février, à l'âge de 42 ans, après 4 mois de profession.

— Mde Calixte Chaumont, née Clérilda Gascon, en religion Sr Marguerite de Cortone, décédée le 8 février, à l'âge de 38 ans, après 9 ans de profession.

Sa mort a été celle d'une véritable enfant de saint François ; quelques instants avant de mourir elle disait : Hâtez-vous, mon Dieu, de venir me chercher, je suis heureuse de mourir avec l'habit de Tertiaire !

**La Pointe du Lac.** — Mde F. Descôteaux, décédée à l'âge de 74 ans, après 18 ans de profession.

**Saint-Valentin.** — M. Nazaire Poulin, décédé en février dernier, après 4 ans de profession.

**Biddeford, Me.** — Mlle Marie Leblanc, décédée le 27 janvier, à l'âge de 83 ans, après plusieurs années de profession.

**Montmagny. — Fraternité Sainte-Rose de Viterbe.** — M. Edouard Pageau, en religion Fr. Saint-Louis, décédé à Montmagny, le 29 décembre 1905, à l'âge de 79 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mde Vve Michel L'Espérance, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 2 mars 1906, à l'âge de 83 ans, après 12 ans de profession.

Tertiaire zélée, elle faisait partie du Discréttoire.

**Sainte-Thérèse.** — Mde Théoret, née Anastasie Claude, et Mde Desjardins, née Zoé Delage, toutes deux décédées après 2 ans de profession.

**Saint Narcisse.** — Mde Edouard Drouin, née Virginie Dostalec, en religion Sr Saint-François, décédée le 29 janvier dernier, après 6 ans de profession.

**Côte Saint Luc.** — Mde Benj. Descarie, décédée le 15 février dernier.

**Saint-Joseph de Lévis.** — M. Joseph Bourget, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 7 février, à l'âge de 68 ans, après quelques mois de profession.

**Saint-Chrysostome.** — Mlle Caroline Rochefort, en religion Sr Madeleine, décédée le 7 février, à l'âge de 83 ans, après 13 ans de profession.

**Fall-River, Mass.** — Mlle S. Coulombe, en religion Sr Sainte-Fortunata, décédée le 3 février, à l'âge de 45 ans, après 4 ans de profession.

**Joliette.** — Mlle Eloïse Desrochers, décédée le 21 février 1906.

Mlle Desrochers s'est toujours montrée fidèle Congréganiste de Marie Immaculée et fervente Tertiaire. Elle laisse le souvenir de son dévouement pour Dieu, et de son amour pour la Reine du ciel. Sa mort a été celle des justes.

— Mlle Eloïse Piquette, décédée le 22 février, à l'âge de 82 ans.

**Chemin de Croix perpétuel.** — MM. Elzéar Rousseau, Edouard Pageau MMdes A. A. Duplessis, L'Espérance, et Mlles Angèle Rioux, Alma Germain et Delima Leclaire.

**R. I. P.**